

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxembourg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 741****15 mai 2002****SOMMAIRE**

<b>Agnès Constructions, S.à r.l., Ettelbruck . . . . .</b>	<b>35558</b>	<b>EPGF Luxembourg, S.à r.l., Münsbach . . . . .</b>	<b>35548</b>
<b>Agnès Constructions, S.à r.l., Ettelbruck . . . . .</b>	<b>35558</b>	<b>European Management Fiduciary S.A., Luxem- bourg . . . . .</b>	<b>35539</b>
<b>Agri-Travail, S.à r.l., Reisdorf . . . . .</b>	<b>35557</b>	<b>(L')Européenne des Métaux S.A.H., Luxembourg</b>	<b>35534</b>
<b>Akrotec, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>35567</b>	<b>Exploitations Forestières Luxembourg, S.à r.l., Lu- xembourg . . . . .</b>	<b>35528</b>
<b>Akrotec, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>35568</b>	<b>F.A.M. Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .</b>	<b>35543</b>
<b>Athena Private Equity S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>35548</b>	<b>F.A.M. Personal Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .</b>	<b>35542</b>
<b>Belaysia, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>35537</b>	<b>FIM Short Term Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .</b>	<b>35537</b>
<b>Bois Parren S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>35562</b>	<b>Financière Groupe Dewaay S.A., Luxembourg . . .</b>	<b>35555</b>
<b>Boissons &amp; Alimentation Hanff, S.à r.l., Beaufort . .</b>	<b>35559</b>	<b>Finavest S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>35555</b>
<b>Boissons &amp; Alimentation Hanff, S.à r.l., Beaufort . .</b>	<b>35560</b>	<b>Flavius Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>35534</b>
<b>CA European Bond Advisor S.A., Luxembourg . . . .</b>	<b>35538</b>	<b>Fondatioun Home St Jean Diddeléng, Dudelange .</b>	<b>35526</b>
<b>Camo S.A., Huldange . . . . .</b>	<b>35556</b>	<b>Foto-Studio Creativ, S.à r.l., Echternach . . . . .</b>	<b>35549</b>
<b>Caragana S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>35535</b>	<b>Garage Schneiders, S.à r.l., Echternach . . . . .</b>	<b>35547</b>
<b>Centrale Knaut, S.à r.l., Huldange . . . . .</b>	<b>35556</b>	<b>General Management, Sicav, Luxembourg . . . . .</b>	<b>35538</b>
<b>Cermofin S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>35536</b>	<b>General Management, Sicav, Luxembourg . . . . .</b>	<b>35538</b>
<b>Chez Marianne et John, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . .</b>	<b>35566</b>	<b>Gerüstbau Andreas Güth, G.m.b.H., Greven- macher . . . . .</b>	<b>35551</b>
<b>Compagnie d'Investissement du Mullerthal S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>35536</b>	<b>Greenwich Consult S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>35533</b>
<b>Constant Shipping S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>35522</b>	<b>Hypercenter Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>35533</b>
<b>DAB Adviser I Funds, Sicav, Luxembourg . . . . .</b>	<b>35541</b>	<b>I.F.A. International Finance Assistance Holding S.A., Oberanven . . . . .</b>	<b>35530</b>
<b>DAB Adviser I Funds, Sicav, Luxembourg . . . . .</b>	<b>35541</b>	<b>Inel S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>35543</b>
<b>DAB Adviser II Funds, Sicav, Luxembourg . . . . .</b>	<b>35540</b>	<b>Ingefo Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>35533</b>
<b>DAB Adviser II Funds, Sicav, Luxembourg . . . . .</b>	<b>35540</b>	<b>Integreat S.A., Strassen . . . . .</b>	<b>35524</b>
<b>DAB Adviser II Funds, Sicav, Luxembourg . . . . .</b>	<b>35540</b>	<b>Integreat S.A., Strassen . . . . .</b>	<b>35524</b>
<b>Dasbourg-Pont S.A., Rodershausen . . . . .</b>	<b>35559</b>	<b>Junior, S.à r.l., Ettelbruck . . . . .</b>	<b>35556</b>
<b>Deloitte &amp; Touche Fiduciaire S.A., Luxembourg . .</b>	<b>35555</b>	<b>Kaempff Kohler, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>35553</b>
<b>Deloitte &amp; Touche S.A., Strassen . . . . .</b>	<b>35552</b>	<b>(C.) Karp-Kneip Constructions S.A., Luxembourg</b>	<b>35534</b>
<b>Deloitte Consulting, S.à r.l., Strassen . . . . .</b>	<b>35554</b>	<b>Keens Equity Investments S.A. . . . .</b>	<b>35531</b>
<b>Dewaay Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>35551</b>	<b>Keens Equity Investments S.A., Luxembourg . . .</b>	<b>35531</b>
<b>Distrilook S.A., Oberanven . . . . .</b>	<b>35531</b>	<b>KSI Condens Luxembourg S.A., Hosingen . . . . .</b>	<b>35556</b>
<b>Distrimasse S.A., Rombach . . . . .</b>	<b>35562</b>	<b>Lampas Royal Participations S.A., Luxembourg . .</b>	<b>35544</b>
<b>Doribo A.G., Luxembourg . . . . .</b>	<b>35533</b>	<b>LB Lux Construct S.A., Rombach . . . . .</b>	<b>35563</b>
<b>Doribo A.G., Luxembourg . . . . .</b>	<b>35533</b>	<b>Lindia Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>35535</b>
<b>Edward S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>35565</b>	<b>LR Capital Limited, Brentwood . . . . .</b>	<b>35547</b>
<b>Edward S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>35565</b>	<b>LRC International Finance, S.à r.l., Luxembourg .</b>	<b>35548</b>
<b>Electricité Scheuer S.A., Ehlinge-sur-Mess . . . . .</b>	<b>35542</b>	<b>Lux-Terre S.A., Windhof . . . . .</b>	<b>35553</b>
<b>Elite Properties S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>35532</b>	<b>Luxlift, S.à r.l., Ettelbruck . . . . .</b>	<b>35557</b>
<b>Entreprise de Constructions François et Jean Agnès, S.à r.l., Ettelbruck . . . . .</b>	<b>35556</b>		
<b>EPGF Finance Luxembourg, S.à r.l., Münsbach . . .</b>	<b>35543</b>		

Luxlift, S.à r.l., Ettelbruck . . . . .	35557	Rekemos S.A., Luxembourg . . . . .	35532
Luxmarine S.A., Luxembourg . . . . .	35536	S.D.B. International, Luxembourg . . . . .	35531
M & G Associates S.A., Wiltz . . . . .	35563	Sanichauer Service, S.à r.l., Dudelange . . . . .	35549
M.I.F. S.A., Luxembourg . . . . .	35539	Sanichauer, S.à r.l., Dudelange . . . . .	35550
M.I.F. S.A., Luxembourg . . . . .	35539	SOPADE, Société de Participations et d'Etudes d'Installations Hydro-Electriques, Luxembourg .	35541
M.T.A. International S.A., Luxembourg . . . . .	35529	Société de Promotion Financière et Patrimoniale du Benelux S.A., Luxembourg . . . . .	35523
M.T.A. International S.A., Luxembourg . . . . .	35529	Statucorp S.A.H., Luxembourg . . . . .	35534
Mayel Holding S.A., Luxembourg . . . . .	35534	Streaminvest S.A., Luxembourg . . . . .	35527
Metzerei Sauber, S.à r.l., Moutfort. . . . .	35553	Streaminvest S.A., Luxembourg . . . . .	35527
Min. Participations S.A., Luxembourg . . . . .	35532	Sun Microsystems International Holding, S.à r.l., Capellen . . . . .	35547
Min. Participations S.A., Luxembourg . . . . .	35532	Surf'In S.A., Luxembourg . . . . .	35550
Mister Shade, S.à r.l., Echternach . . . . .	35556	Surf'In S.A., Luxembourg . . . . .	35550
Montanor, S.à r.l. . . . .	35554	T.K.L. Treuhand Kontor Luxembourg S.A., Luxem- bourg . . . . .	35564
Multi Europlacement, Sicav, Luxembourg . . . . .	35537	T.S.R. (Time Share Renting) S.A., Luxembourg . .	35535
O. & C. Investments S.A.H., Luxembourg . . . . .	35536	Tecal S.A., Kayl . . . . .	35549
Opera, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	35540	Ten-X S.A., Luxembourg . . . . .	35526
Peinture Dewald, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	35552	Toiture Eich Nico, S.à r.l., Tuntange . . . . .	35552
Pisciculture Kieffer, S.à r.l., Niederpallen . . . . .	35558	Toiture Plus, S.à r.l., Ehlerange . . . . .	35549
Poésie de Chine, S.à r.l., Rodange . . . . .	35566	Trade-Bow S.A., Troisvierges . . . . .	35554
Private Equity Holding (Luxembourg) S.A., Luxem- bourg . . . . .	35537	Trans Americo, S.à r.l., Differdange . . . . .	35563
Professional Investment Consultants (Europe) S.A., Strassen . . . . .	35544	Transports Heico S.A., Colpach-Haut. . . . .	35557
ProLogis Germany II, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	35524	Verizon Global Solutions Luxembourg, S.à r.l., Lu- xembourg . . . . .	35547
ProLogis Germany II, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	35525	Wert Bau S.A., Luxembourg . . . . .	35544
ProLogis Poland IX, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	35527	Wincap S.A., Wiltz . . . . .	35560
ProLogis Poland IX, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	35528	Wincap S.A., Wiltz . . . . .	35562
ProLogis UK XXIII, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	35529	Xavier Brasseur II S.A., Differdange . . . . .	35551
ProLogis UK XXIII, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	35530		
Rabotech S.A., Luxembourg . . . . .	35535		
Rabotech S.A., Luxembourg . . . . .	35535		

### CONSTANT SHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 73.099.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 14 décembre 2001 que:

Le mandat des Administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'Administrateur, les personnes suivantes:

Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financières, établi au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Madame Daniela Panigada, directeur financier, établie au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Monsieur Marc Robert, capitaine d'armement, établi au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2002.

Le mandat de Commissaire aux Comptes étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes, la personne suivante:

Madame Ana De Sousa, comptable, établie au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2002.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 14 décembre 2001 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social en date du 14 décembre 2001, le Conseil nomme Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financières, établi au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg, «administrateur-délégué».

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager pour toute opération bancaire ne dépassant pas quinze mille Euro (15.000,- ) (ou contre-valeur devise) et sous réserve de la limitation suivante: tous les actes relevant de l'achat, la vente, et l'hypothèque de navire, toute prise de crédit ainsi que les gros travaux sur le navire devront requérir la signature de trois administrateurs.

Pour inscription - réquisition

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2002, vol. 564, fol. 31, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13151/000/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

**SOCIETE DE PROMOTION FINANCIERE ET PATRIMONIALE DU BENELUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

R. C. Luxembourg B 55.330.

L'an deux mille deux, le huit janvier.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société SOCIETE DE PROMOTION FINANCIERE ET PATRIMONIALE DU BENELUX S.A., avec siège social à L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias, constituée suivant acte notarié du 11 juin 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 467 du 19 septembre 1996, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 55.330, au capital social de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,00), soit trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (EUR 30.986,69), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,00) chacune.

L'assemblée est présidée par Maître Alain Lorang, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Maître Marie-Béatrice Wingerter De Santeul, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Anissa Ayad, employée privée, demeurant à F-Rombas.

Le bureau ayant été constitué, le Président expose et l'assemblée constate:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il résulte de la liste de présence que toutes les actions émises sont présentes ou représentées, de sorte que la présente assemblée a pu se tenir sans avis de convocation préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

1.- Mise en liquidation de la société SOCIETE DE PROMOTION FINANCIERE ET PATRIMONIALE DU BENELUX S.A.

2.- Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat.

3.- Nomination d'un liquidateur.

Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide la mise en liquidation de la société anonyme SOCIETE DE PROMOTION FINANCIERE ET PATRIMONIALE DU BENELUX S.A.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de donner décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'à ce jour.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de nommer liquidateur Monsieur Axel Wend, gérant de société, demeurant à CH-1207 Genève, 1, carrefour de Rive.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: A. Lorang, M.-B. Wingerter de Santeul, A. Ayad, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 133S, fol. 42, case 11. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 2002.

E. Schlessler.

(12597/227/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2002.

**INTEGRAT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2410 Strassen, 183, rue de Reckenthal.  
R. C. Luxembourg B 66.821.

L'an deux mille deux, le dix-huit janvier.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme INTEGRAT S.A., avec siège social à L-6869 Wecker, 59, Haaptstrooss, constituée suivant acte reçu par le notaire daté du 27 octobre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 945 du 31 décembre 1998, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 66.821.

L'assemblée est présidée par Madame Charlène Fideler-Schuessler, employée privée, demeurant à Rodange, qui désigne comme secrétaire Monsieur Romain Zimmer, expert-comptable, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Marc Fideler, employé privé, demeurant à Rodange.

Le bureau ayant été constitué, le Président expose et l'assemblée constate:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il résulte de la liste de présence que toutes les actions émises sont présentes ou représentées, de sorte que la présente assemblée a pu se tenir sans avis de convocation préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Transfert du siège social au 183, rue de Reckenthal, à L-2410 Strassen, et modification subséquente du deuxième alinéa de l'article premier des statuts.

Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

L'assemblée générale décide de transférer le siège social au 183, rue de Reckenthal, à L-2410 Strassen, et de modifier la première phrase du deuxième alinéa de l'article premier des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>. Deuxième alinéa, première phrase.** Le siège social est établi à Strassen.»

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: C. Schuessler, R. Zimmer, M. Fideler, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 133S, fol. 63, case 1. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2002.

E. Schlessler.

(12598/227/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2002.

**INTEGRAT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2410 Strassen, 183, rue de Reckenthal.  
R. C. Luxembourg B 66.821.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2002.

E. Schlessler.

(12599/227/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2002.

**ProLogis GERMANY II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Share Capital: EUR 12,500.-**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 76.101.

*Annual General Meeting held in Luxembourg on January 14, 2002*

*Agenda:*

1. Presentation of the Annual accounts of the Company as at December 31st, 2000.
2. Approval of the Annual accounts of the Company as at December 31st, 2000.
3. Allocation of the results.
4. Discharge to the managers.
5. Miscellaneous.

After duly considering the various items of the agenda, the sole shareholder resolves:

*First resolution*

The sole shareholder takes due note of the Annual accounts of the Company as at December 31st, 2000.

*Second resolution*

The sole shareholder of the Company resolves to approve the Annual accounts of the Company as at December 31st, 2000.

*Third resolution*

The sole shareholder of the Company resolves to carry forward the losses of the Company for the financial year in the amount of EUR 2,304.-.

*Fourth resolution*

The sole shareholder of the Company resolves to grant discharge to the resigning managers Messrs Dane Brooksher, John Cutts, Jeffrey Schwartz, Peter Ruijgrok and Peter Cassells, for their term of office from May 18, 2000 to June 22, 2000 and resolves to grant discharge to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from June 22, 2000 to December 31, 2000.

There being no further business the meeting was closed.

*For and behalf of ProLogis DEVELOPMENTS HOLDING, S.à r.l.*  
Signature

*Excerpt of the resolutions of the sole Shareholder of the Company taken on January 14, 2002*

It was resolved that:

Discharge was granted to Messrs Dane Brooksher, John Cutts, Jeffrey Schwartz, Peter Ruijgrok and Peter Cassells, resigning managers, for their term of office from May 18, 2000 to June 22, 2000 and to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from June 22, 2000 to December 31, 2000.

Dated: January 14, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.  
*Manager*  
P. Cassells  
*Manager*

**Traduction pour les besoins de l'enregistrement**

*Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 14 janvier 2002*

Il a été décidé que:

Décharge a été accordée à MM. Dane Brooksher, John Cutts, Jeffrey Schwartz, Peter Ruijgrok and Peter Cassells, gérants démissionnaires, pour la durée de leur mandat du 18 mai 2000 au 22 juin 2000 et au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 22 juin 2000 au 31 décembre 2000.

Date: le 14 janvier 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.  
*Gérant*  
P. Cassells  
*Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12864/000/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**ProLogis GERMANY II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 76.101.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.  
*Gérant*  
P. Cassells  
*Gérant*

(12863/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**FONDATION HOME ST JEAN DIDDELENG, Etablissement d'utilité publique.**

Siège social: L-3503 Dudelange, 13, um Kräizbiereg.

*Bilan au 31 décembre 2001*

	Actif	Passif
Caisse .....	0,- LUF	
CCP et comptes-courants .....	273.872,- LUF	
Livret d'épargne .....	312.160,- LUF	
Terrains y compris frais d'acte .....	1.819.200,- LUF	
Matériel et Immeuble .....	17.693.549,- LUF	
Réductions de valeurs .....		1.574.308,- LUF
Apport guides et scouts St Jean .....		7.609.129,- LUF
Fonds Home St Jean .....		8.510.112,- LUF
Avoirs propres au 1 <sup>er</sup> janvier .....		1.620.630,- LUF
Excédent de recettes .....		784.602,- LUF
	<b>20.098.781,- LUF</b>	<b>20.098.781,- LUF</b>

*Pertes et Profits au 31 décembre 2001*

	Débit	Crédit
Administration / frais de bureau .....	2.576,- LUF	
Assurances .....	29.228,- LUF	
Frais de banque .....	3.022,- LUF	
Intérêts débiteurs .....	11.644,- LUF	
Relations publiques .....	40.394,- LUF	
Frais d'exploitation chalet .....	66.562,- LUF	
Réductions de valeur .....	515.566,- LUF	
Dotations au fonds Home St Jean .....	1.406.356,- LUF	
Frais généraux .....	5.923,- LUF	
Dons .....		2.070.350,- LUF
Subsides Ministère de la Famille .....		734.055,- LUF
Intérêts créditeurs .....		12.731,- LUF
Recettes diverses .....		48.737,- LUF
Excédent de recettes .....	784.602,- LUF	
	<b>2.865.873,- LUF</b>	<b>2.865.873,- LUF</b>

Les présents chiffres ressortent de nos livres et ont été approuvés par le Conseil d'Administration dans sa séance du lundi, 28 janvier 2002.

N. Picard

Trésorier

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2002, vol. 564, fol. 18, case. 3 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12741/268/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2002.

**TEN-X S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 61.426.

## EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire réunie à Luxembourg le 29 janvier 2002 a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- Le siège social est transféré à Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

- L'assemblée a pris acte de la démission du commissaire aux comptes à partir de l'exercice 2000. La société CeDer-Lux-Services, S.à r.l., avec siège social à 4, rue Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg a été nommée en son remplacement. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 2 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12889/693/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

**STREAMINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 79.280.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

**AFFECTATION DU RESULTAT**

- Report à nouveau ..... - 1.359,09 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2002.

Signature.

(12879/693/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

**STREAMINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 79.280.

**EXTRAIT**

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg, le 4 février 2002 a pris acte de la démission du commissaire aux comptes à partir de l'exercice 2001.

La société CeDerLux-Services, S.à r.l., avec siège social à 4, rue Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg a été nommée en son remplacement. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes de l'exercice de l'an 2005.

Pour extrait conforme

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12880/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

**ProLogis POLAND IX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Share Capital: EUR 12,500.-**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 76.335.

*Annual General Meeting held in Luxembourg on January 14, 2002*

*Agenda:*

1. Presentation of the Annual accounts of the Company as at December 31st, 2000.
2. Approval of the Annual accounts of the Company as at December 31st, 2000.
3. Allocation of the results.
4. Discharge to the managers.
5. Miscellaneous.

After duly considering the various items of the agenda, the sole shareholder resolves:

*First resolution*

The sole shareholder takes due note of the Annual accounts of the Company as at December 31st, 2000.

*Second resolution*

The sole shareholder of the Company resolves to approve the Annual accounts of the Company as at December 31st, 2000.

*Third resolution*

The sole shareholder of the Company resolves to carry forward the losses of the Company for the financial year in the amount of EUR 1,360.-.

*Fourth resolution*

The sole shareholder of the Company resolves to grant discharge to the resigning managers Messrs Dane Brooksher, John Cutts, Jeffrey Schwartz, Peter Ruijgrok and Peter Cassells, for their term of office from May 30, 2000 to June 22, 2000 and resolves to grant discharge to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from June 22, 2000 to December 31, 2000.

There being no further business the meeting was closed.

*For and behalf of ProLogis DEVELOPMENTS HOLDING, S.à r.l.*

Signature

*Excerpt of the resolutions of the sole Shareholder of the Company taken on January 14, 2002*

It was resolved that:

Discharge was granted to Messrs Dane Brooksher, John Cutts, Jeffrey Schwartz, Peter Ruijgrok and Peter Cassells, resigning managers, for their term of office from May 30, 2000 to June 22, 2000 and to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from June 22, 2000 to December 31, 2000.

Dated: January 14, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.  
 Manager  
 P. Cassells  
 Manager

### **Traduction pour les besoins de l'enregistrement**

*Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 14 janvier 2002*

Il a été décidé que:

Décharge a été accordée à MM. Dane Brooksher, John Cutts, Jeffrey Schwartz, Peter Ruijgrok et Peter Cassells, gérants démissionnaires, pour la durée de leur mandat du 30 mai 2000 au 22 juin 2000 et au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 22 juin 2000 au 31 décembre 2000.

Date: le 14 janvier 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.  
 Gérant  
 P. Cassells  
 Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12 - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(12866/000/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

### **ProLogis POLAND IX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
 R. C. Luxembourg B 76.335.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.  
 Gérant  
 P. Cassells  
 Gérant

(12865/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

### **EXPLOITATIONS FORESTIERES LUXEMBOURG, S.à r.l.,**

**Société à responsabilité limitée (en liquidation),**  
**(anc. BOESCHLEIT, S.à r.l.).**

Siège social: L-1524 Luxembourg, 14, rue Michel Flammang.  
 R. C. Luxembourg B 33.530.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale tenue au siège social en date du 15 janvier 2001*

Le capital social a été converti en euros avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001.

Le premier alinéa de l'article 6 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à la somme de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit euros (EUR 12.394,68), représenté par cinq cents (500) parts sociales sans indication de valeur nominale.»

Pour extrait sincère et conforme  
 Pour EXPLOITATIONS FORESTIERES LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature  
 Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 36, case 3. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(12907/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---



**M.T.A. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 65.693.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

**AFFECTATION DU RESULTAT**

- Résultats reportés . . . . .	- 86.767,09 EUR
- Perte de l'exercice 2000. . . . .	- 55.409,85 EUR
- Report à nouveau . . . . .	- 142.176,94 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2002.

Signature.

(12881/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

**M.T.A. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 65.693.

**EXTRAIT**

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg, le 23 février 2002 a pris acte de la démission du commissaire aux comptes à partir de l'exercice 2001.

La société CeDerLux-Services, S.à r.l., avec siège social à 4, rue Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg a été nommée en son remplacement. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes de l'exercice de l'an 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 2 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12882/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

**ProLogis UK XXIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Share Capital: GBP 10,000.-.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 70.945.

*Annual General Meeting held in Luxembourg on January 14, 2002*

*Agenda:*

1. Presentation of the Annual accounts of the Company as at December 31st, 2000.

2. Approval of the Annual accounts of the Company as at December 31st, 2000.

3. Allocation of the results.

4. Discharge to the managers.

5. Miscellaneous.

After duly considering the various items of the agenda, the sole shareholder resolves:

*First resolution*

The sole shareholder takes due note of the Annual accounts of the Company as at December 31st, 2000 .

*Second resolution*

The sole shareholder of the Company resolves to approve the Annual accounts of the Company as at December 31st, 2000.

*Third resolution*

The sole shareholder of the Company resolves to carry forward the profit for this financial year amounting to GBP 697.- in order to compensate the losses of the foregoing year.

*Fourth resolution*

The sole shareholder of the Company resolves to grant discharge to the resigning managers Messrs. Jeffrey Schwartz, John Cutts, Dane Brooksher and Peter Ruijgrok for their term of office from January 1, 2000 to June 22, 2000 and to grant discharge to the resigning manager Mr. Robert Watson for his term of office from January 1, 2000 to January 14, 2000 and resolves to grant discharge to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from June 22, 2000 to December 31, 2000.

There being no further business the meeting was closed.

*For and on behalf of KINGSPARK HOLDING S.A.*

Signature

*Excerpt of the resolutions of the sole Shareholder of the Company taken on January 14, 2002*

It was resolved that:

1. Discharge was granted to Messrs. Jeffrey Schwartz, John Cutts, Dane Brooksher and Peter Ruijgrok resigning managers, for their term of office from January 1, 2000 to June 22, 2000 and to Mr. Robert Watson resigning manager for his term of office from January 1, 2000 to January 14, 2000 and to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from June 22, 2000 to December 31, 2000.

2. The profits have been allocated as follows:

The sole shareholder of the Company resolves to carry forward the profit for this financial year amounting to GBP 697.- in order to compensate the losses of the foregoing year.

Date: January 14, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

P. Cassells

Manager

### **Traduction pour les besoins de l'enregistrement:**

*Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 14 janvier 2002*

Il a été décidé que:

1. Décharge a été accordée à MM. Jeffrey Schwartz, John Cutts, Dane Brooksher et Peter Ruijgrok gérants démissionnaires, pour la durée de leur mandat du 1<sup>er</sup> janvier 2000 au 22 juin 2000 et à M. Robert Watson gérant démissionnaire pour la durée de son mandat du 1<sup>er</sup> janvier 2000 au 14 janvier 2000 et au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 22 juin 2000 au 31 décembre 2000.

2. Les bénéfices ont été alloués comme suit:

L'Actionnaire unique de la Société décide de répartir les bénéfices de cet exercice social s'élevant à GBP 697.- afin de compenser les pertes de l'année précédente.

Date: le 14 janvier 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12 - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(12850/000/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

### **ProLogis UK XXIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 70.945.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

P. Cassells

Gérant

(12849/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

### **I.F.A. INTERNATIONAL FINANCE ASSISTANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6970 Oberanven, 25, rue Andethana.

R. C. Luxembourg B 39.702.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 juin 1998*

L'assemblée décide de renouveler les mandats des administrateurs actuels, soit, M. Dominique Jacobs de Morant et M. François Boudry, et ce, pour une durée de six années. Ils exerceront leur mandat comme par le passé en tant qu'administrateur-délégué, ayant chacun individuellement tous les pouvoirs pour engager valablement la société.

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 40, case 3 - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(12899/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**KEENS EQUITY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 82.744.

Par lettre recommandée adressée le 30 janvier 2002 à la société KEENS EQUITY INVESTMENTS S.A. dont le siège social a été transféré en date du 30 janvier 2002 à 207, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, la société FIDUCENTER S.A., société anonyme avec siège social à Luxembourg, 18, rue de l'Eau, a dénoncé de plein droit son contrat de domiciliation avec ladite société KEENS EQUITY INVESTMENTS S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 30 janvier 2002.

FIDUCENTER S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 2 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12884/693/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**KEENS EQUITY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 82.744.

EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire réunie à Luxembourg, le 30 janvier 2002 a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. L'assemblée décide de transférer le siège social à 207, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg;
2. L'assemblée prend acte de la démission des quatre administrateurs en la personne de Monsieur Jean Hoffmann, Monsieur Marc Koeune, Madame Nicole Thommes et Madame Andrea Dany et nomme comme nouveaux administrateurs:
  - Monsieur Jean Lambert, Maître en Sciences Economiques, demeurant à Luxembourg;
  - Madame Caroline Folmer, employée privée, demeurant à Luxembourg;
  - La société EDIFAC S.A., avec siège social à 207, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg;
3. L'assemblée prend acte de la démission du Commissaire aux comptes en la personne de CeDerLux-Services, S.à r.l. et nomme en son remplacement la société TRUSTAUDIT S.A. avec siège social à 207, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

4. Par votes spéciaux, décharge pleine et entière est accordée aux quatre administrateurs et au commissaire aux comptes sortants pour leurs mandat et gestion jusqu'à ce jour.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 2 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12885/693/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**DISTRILOOK, Société Anonyme.**

Siège social: L-6970 Oberanven, 25, rue Andethana.

R. C. Luxembourg B 45.662.

*Démission d'administrateur*

Monsieur Dominique Jacobs de Morant renonce à son mandat d'administrateur-délégué à la date du 6 février 2002.

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 40, case 3. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12900/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**S.D.B. INTERNATIONAL.**

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 46.870.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2002, vol. 564, fol. 20, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2002.

Signature.

(12901/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**REKEMOS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 43.998.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 février 2002, vol. 564, fol. 44, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

**AFFECTATION DU RESULTAT**

Résultat de l'exercice. ....	- 5.623.103.714,- ITL
Résultat reporté. ....	18.974.128.790,- ITL
Report à nouveau. ....	<u>13.351.025.076,- ITL</u>

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2002.

Signature.

(12890/802/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**MIN. PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 58.847.

Le bilan au 30 avril 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 43, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

**AFFECTATION DU RESULTAT**

Résultat de l'exercice. ....	7.789.297,- LUF
Affectation à la réserve légale. ....	- 78.539,- LUF
Report à nouveau. ....	<u>7.710.758,- LUF</u>

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Signature.

(12894/802/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**MIN. PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 58.847.

Le bilan au 30 avril 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 43, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

**AFFECTATION DU RESULTAT**

Report à nouveau. ....	9.247.005,- LUF
------------------------	-----------------

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Signature.

(12895/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**ELITE PROPERTIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 63.777.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 43, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

**AFFECTATION DU RESULTAT**

Résultat de l'exercice. ....	- 56.369.371,- ITL
Résultat reporté. ....	- 15.114.186,- ITL
Report à nouveau. ....	<u>- 71.183.557,- ITL</u>

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2002.

Signature.

(12896/802/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**DORIBO A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 22.326.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 5 février 2002, vol. 564, fol. 28, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

**AFFECTATION DU RESULTAT**

Report à nouveau ..... - 13.430,27 CHF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2002.

Signature.

(12897/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**DORIBO A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 22.326.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 février 2002, vol. 564, fol. 28, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

**AFFECTATION DU RESULTAT**

Report à nouveau ..... - 44.807,90 CHF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2002.

Signature.

(12898/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**INGEFO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 62.302.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2002, vol. 564, fol. 20, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2002.

Signature.

(12902/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**GREENWICH CONSULT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 50.759.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2002, vol. 564, fol. 20, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2002.

Signature.

(12903/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**HYPERCENTER HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 6, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 79.372.

Constituée par-devant Maître Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 8 décembre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 3 juillet 2001, n° 498 page 23860.

Le mandat de KPMG AUDIT avec siège social à Luxembourg a été révoqué avec effet immédiat et DELOITTE & TOUCHE avec siège social à Luxembourg a été nommée commissaire aux comptes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 41, case 2. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12924/280/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**STATUCORP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 31.172.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2002, vol. 564, fol. 20, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2002.

Signature.

(12904/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**FLAVIUS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 65.283.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2002, vol. 564, fol. 20, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2002.

Signature.

(12905/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**MAYEL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 65.476.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2002, vol. 564, fol. 20, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2002.

Signature.

(12906/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**C. KARP-KNEIP CONSTRUCTIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1524 Luxembourg, 14, rue Michel Flammang.  
R. C. Luxembourg B 25.351.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 36, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2002.

C. KARP-KNEIP CONSTRUCTIONS S.A.

Signature

(12908/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**L'EUROPEENNE DES METAUX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 48.404.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 16 janvier 2002*

L'Assemblée accepte à l'unanimité la démission de Monsieur Jacques Girod comme Administrateur de la société et lui donne décharge de son mandat.

L'Assemblée décide de nommer comme Président du Conseil:

Monsieur Charles Henri Weil, Consultant Financier, demeurant à SW7, Cheval Place, 4 Cheval House, GB-Londres.  
Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2006.

Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour copie conforme

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 36, case 10. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12920/550/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**RABOTECH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1524 Luxembourg, 14, rue Michel Flammang.  
R. C. Luxembourg B 70.361.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 36, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2002.

RABOTECH S.A.

Signature

(12909/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**RABOTECH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1524 Luxembourg, 14, rue Michel Flammang.  
R. C. Luxembourg B 70.361.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 36, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2002.

RABOTECH S.A.

Signature

(12910/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**CARAGANA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 26.100.

—  
Statuts coordonnés au 7 mai 2001, enregistrés le 1<sup>er</sup> février 2001, vol. 564, fol. 20, case 5, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(12911/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**LINDIA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 33.744.

—  
Statuts coordonnés au 29 mai 2001, enregistrés le 1<sup>er</sup> février 2002, vol. 564, fol. 20, case 5, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(12912/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**T.S.R. (TIME SHARE RENTING) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 6, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 49.901.

—  
*Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale du 30 janvier 2002*

1) Le mandat des administrateurs a été reconduit jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire annuelle approuvant les comptes au 31 décembre 2001.

2) Le mandat du commissaire aux comptes est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire annuelle approuvant les comptes au 31 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 41, case 2. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12925/280/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**LUXMARINE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 37.795.

Statuts coordonnés au 18 mai 2001, enregistrés le 1<sup>er</sup> février 2002, vol. 564, fol. 20, case 5, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(12913/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**COMPAGNIE D'INVESTISSEMENT DU MULLERTHAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 83.692.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration en date du 24 janvier 2002*

*Première résolution*

Le Conseil d'administration prend acte de la démission de Monsieur Marc Lamesch et nomme en remplacement, conformément à l'article 51 de la loi, Monsieur Guy Hornick, expert-comptable demeurant à Bertrange, qui terminera le mandat de l'administrateur démissionnaire.

Cette nomination sera ratifiée par la prochaine Assemblée Générale.

*Deuxième résolution*

Le Conseil prend acte de la démission de MONTBRUN FIDUCIAIRE, S.à r.l. de son poste de Commissaire aux comptes de la société et décide de nommer en remplacement AUDIEX S.A., avec siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faiencerie, qui terminera le mandat du commissaire démissionnaire.

Cette nomination sera ratifiée par la prochaine Assemblée Générale.

*Troisième résolution*

Le Conseil décide de changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire. La nouvelle adresse de la société est fixée au 15, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2002.

E. Ries / C. Schmitz

*Administrateurs*

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 41, case 1. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(12916/045/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**CERMOFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Émile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 70.820.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2002, vol. 564, fol. 38, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CERMOFIN S.A.

E. Ries / C. Schmitz

*Administrateurs*

(12917/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**O. & C. INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 57.529.

Le bilan au 31 août 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 36, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(12922/550/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---



**PRIVATE EQUITY HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 61.244.

La société VBTC MANAGEMENT LTD, avec siège à George Town, Cayman Islands, dont la dénomination social a été changée en VONTOBEL PRIVATE EQUITY MANAGEMENT CAYMAN en date du 1<sup>er</sup> août 2000, a démissionné de sa fonction d'Administrateur de PRIVATE EQUITY HOLDING (LUXEMBOURG) S.A. (par lettre du 16 août 2001) accepté par Conseil d'administration en date du 29 août 2001.

Le conseil d'administration de la société est à présent constitué comme suit:

1. Matthijs Bogers, demeurant au 29D, rue d'Amberloup, B-6681 Lavacherie, Belgique; administrateur
2. Marinus Keijzer, demeurant à Homeruslaan 17, 3707 Zeist, The Netherlands; administrateur
3. AMICORP S.A., société ayant son siège social au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg; administrateur-délégué.

Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour PRIVATE EQUITY HOLDING (LUXEMBOURG) S.A.

M. Bogers

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2002, vol. 564, fol. 32, case 9. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12918/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**MULTI EUROPLACEMENT, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 24.007.

Le bilan au 30 septembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 37, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour extrait sincère et conforme

Pour MULTI EUROPLACEMENT

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

F. Konrad / L. Di Vora

(12927/584/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**FIM SHORT TERM FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 46.468.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 37, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG

Société Anonyme

D. Lambert / A. Laube

(12932/584/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**BELAYSIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 4A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 63.815.

Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg, le 18 décembre 2001.

L'assemblée a décidé à l'unanimité:

- 1) de transférer le siège social de 43, rue des Roses, L-2445 Luxembourg à 4a, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.

Le Bureau

Signature

Enregistré à Mersch, le 8 février 2002, vol. 128, fol. 7, case 7. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(12941/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**GENERAL MANAGEMENT, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 60.766.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 37, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour GENERAL MANAGEMENT

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(12926/584/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

**GENERAL MANAGEMENT, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 60.766.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale tenue le 25 octobre 2001*

En date du 25 octobre 2001, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de procéder au paiement des dividendes suivants:
- EUR 0,15 par action du compartiment «Defensive»
- EUR 0,10 par action du compartiment «Conservative».

Ce dividende sera payé, à partir du 6 novembre 2001, aux détenteurs d'actions de distribution en circulation au 25 octobre 2001, aux détenteurs d'actions de distribution en circulation au 25 octobre 2001. Le paiement sera effectué, par chèque pour les actionnaires nominatifs, et pour les actions au porteur sur présentation du coupon n° 4. Les titres seront cotés ex-coupon le 26 octobre 2001;

- de ratifier la cooptation, en date du 18 janvier 2001, de Monsieur Paul Wolff en remplacement de Monsieur Jean Meyer démissionnaire en date du 15 janvier 2001;

- de ratifier la cooptation en date du 9 octobre 2001 de Messieurs Jacques Bofferding, Carlo Friob et Marc Hentgen en remplacement de Messieurs Camille Fohl, Robert Scharfe et André Birget démissionnaires en date du 24 septembre 2001;

- de renouveler les mandats d'administrateurs de Messieurs Paul Wolff, Yves Wagner, Jacques Bofferding, Carlo Friob et Marc Hentgen pour une durée d'un an venant à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2002;

- de renouveler le mandat de Réviseur d'Entreprises de PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. pour une durée d'un an venant à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2002.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Pour GENERAL MANAGEMENT

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol 37, case 11. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12931/584/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

**CA EUROPEAN BOND ADVISOR S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
H. R. Luxemburg B 28.333.

*Auszug der Beschlüsse des Verwaltungsrates vom 18. Dezember 2001*

Am 18. Dezember 2001 fasste der Verwaltungsrat folgenden Beschluss:

- Ernennung von Herrn Johann Kernbauer als Verwaltungsratsmitglied an Stelle von Herrn Ernst Krehan der sein Rücktritt bekannt gab.

Luxemburg, den 22. Januar 2002.

Für CA EUROPEAN BOND ADVISOR S.A.

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

F. Konrad / L. Di Vora

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol 564, fol. 37, case 11. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12937/584/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

**M.I.F. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 27.095.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 19 janvier 2001*

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Aloyse Scherer Jr. et appelle comme nouveau Commissaire aux Comptes la FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., pour achever le mandat de Monsieur Aloyse Scherer Jr., démissionnaire.

L'Assemblée décide, avec effet au 1<sup>er</sup> novembre 2000, de convertir le capital de la société de BEF 9.000.000,- en EUR 223.104,17 et de l'augmenter de EUR 1.895,83 par prélèvement sur les résultats reportés, pour le porter à EUR 225.000,-.

L'Assemblée décide d'adapter le premier alinéa de l'article 5 des statuts en conséquent et de procéder à tout acte requis par la loi pour mener à bien ladite conversion.

Par conséquent, depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2000, le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société est modifié comme suit:

«Le capital de la société est fixé à euro (EUR) deux cent vingt-cinq mille (EUR 225.000,-) représenté par neuf mille actions (9.000) sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.»

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 36, case 10. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12921/550/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**M.I.F. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 27.095.

Le bilan au 31 octobre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 36, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(12923/550/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**EUROPEAN MANAGEMENT FIDUCIARY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.  
R. C. Luxembourg B 69.966.

*Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 6 février 2002*

La séance est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de M. Guy Feite.

Administrateurs présents: M. Bernard Rivoire  
M. Stefano Giuffra  
COMPAGNIE D'ETUDE ET DE CONSEIL LUXEMBOURG S.A.  
représentée par M. Guy Feite

Le Conseil d'Administration réunissant ainsi la présence effective de deux administrateurs en fonction peut valablement délibérer.

*Ordre du jour:*

Attribution d'un pouvoir de signature individuelle aux deux administrateurs délégués de la société.

*Résolution*

Le Conseil d'Administration délibère à l'unanimité des présents d'attribuer un pouvoir de signature individuelle aux deux administrateurs de la société; M. Stefano Giuffra et M. Bernard Rivoire.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée après que le présent procès-verbal ait été signé par les administrateurs.

Luxembourg, le 6 février 2002.

COMPAGNIE D'ETUDE ET DE CONSEIL S.A. / B. Rivoire / S. Giuffra

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 40, case 8. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12939/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**DAB ADVISER II FUNDS, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 76.343.

Le bilan au 31 août 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 37, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG

Société Anonyme

F. Konrad / L. Di Vora

(12928/584/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**DAB ADVISER II FUNDS, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 76.343.

Le bilan au 31 août 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 37, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG

Société Anonyme

F. Konrad / L. Di Vora

(12929/584/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**DAB ADVISER II FUNDS, SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.**

Gesellschaftssitz: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.  
H. R. Luxemburg B 76.343.

*Auszug der Beschlüsse der Jahreshauptversammlung vom 18. Januar 2002*

Am 18. Januar 2002 fasste die Jahreshauptversammlung folgende Beschlüsse:

- Es wird keine Dividendenausüttung für die Geschäftsjahre endend zum 31. August 2000 und 31. August 2001 vorgenommen.

- Kenntnisnahme von den Rücktritten der Herren Christian Schaack und Christian Assel.

- Bestätigung der Ernennung als Verwaltungsratsmitglied von Herrn Alexander Freiherr von Uslar-Gleichen am 14. August 2001.

- Kenntnisnahme von den Rücktritten der Herren Roland Folz, Alexander Freiherr von Uslar-Gleichen und Christoph Brosig mit Wirkung vom 18. Januar 2002.

- Ernennungen als Verwaltungsratsmitglieder von Herrn Andreas Raschdorf (als Vorsitzender) und von den Herren Christian Krieg, Robert Weiher und Jan Ebberg bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre im Jahr 2003.

- Ernennung von KPMG AUDIT, Luxemburg als Wirtschaftsprüfer bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre im Jahr 2003.

Luxemburg, den 28. Januar 2002.

Für gleichlautenden Auszug

Für DAB ADVISER II FUNDS, SICAV

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

F. Konrad / L. Di Vora

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 37, case 11. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12936/584/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**OPERA, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 21, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 28.653.

Les statuts coordonnés au 3 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2002.

Signature.

(12960/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**DAB ADVISER I FUNDS, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 74.992.

Le bilan au 31 août 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 37, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG

Société Anonyme

F. Konrad / L. Di Vora

(12930/584/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**DAB ADVISER I FUNDS, SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.**

Gesellschaftssitz: L-2951 Luxemburg, 50, avenue J.F. Kennedy.  
H. R. Luxemburg B 74.992.

*Auszug der Beschlüsse der Jahreshauptversammlung vom 18. Januar 2002*

Am 18. Januar 2002 fasste die Jahreshauptversammlung folgende Beschlüsse:

- Ausschüttung von 1,50 pro B-Anteile für den Teilfonds ALBRECH & CIE OPTISELECT FONDS

Eintragungsdatum: 18. Januar 2002

Ex-Datum: 21. Januar 2002

Zahlbar: 24. Januar 2002

- Kenntnisnahme von den Rücktritten der Herren Roland Folz, Alexander Freiherr von Uslar-Gleichen und Christoph Brosig.

- Ernennungen als Verwaltungsratsmitglieder von Herrn Andreas Raschdorf (als Vorsitzender) und von den Herren Christian Krieg, Jacques Bofferding, Loris Di Vora, Robert Weiher und Jan Ebberg bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre im Jahr 2003.

- Ernennung von KPMG AUDIT, Luxemburg als Wirtschaftsprüfer bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre im Jahr 2003.

Luxemburg, den 21. Januar 2002.

Für gleichlautenden Auszug

Für DAB ADVISER I FUNDS, SICAV

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

F. Konrad / L. Di Vora

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 37, case 11. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12935/584/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**(SOPADE) SOCIETE DE PARTICIPATIONS ET D'ETUDES D'INSTALLATIONS HYDRO-ELECTRIQUES.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 5.222.

*Assemblée Générale Extraordinaire du 31 décembre 2001*

*Procès-verbal*

Le lundi 31 octobre 2001 à 9.00 heures, les actionnaires de SOPADE, SOCIETE DE PARTICIPATIONS ET D'ETUDES D'INSTALLATIONS HYDRO-ELECTRIQUES, «Soparfi» dont le siège social est à Luxembourg, se sont réunis dans cette ville, boulevard Joseph II, n° 38, en Assemblée Générale Extraordinaire, conformément à l'article 12 des statuts.

*Bureau*

La séance est ouverte à 9.00 heures sous la présidence de Eric Bosman.

Le Président désigne comme secrétaire Erwin Boogaerts.

*Dépôt de pièces*

Le Président dépose sur le bureau:

1. Copie de la lettre de convocation qui a été adressée à tous les actionnaires.

2. La liste des présences constatant que 2 actionnaires sont représentés et qu'ils possèdent l'ensemble des 302.550 actions.

L'assemblée reconnaît que toutes les formalités légales et statutaires ont été remplies et qu'elle est valablement constituée pour délibérer sur son ordre du jour.

Le Président donne lecture de l'ordre du jour libellé comme suit:

1. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 octobre 2001 - affectation du résultat.

*1. Affectation de l'exercice précédent*

L'assemblée générale constate que dans le procès-verbal de l'assemblée générale du 30 octobre 2001 l'affectation des résultats de l'exercice a été publiée fautivement.

L'affectation correcte des résultats de l'exercice 1<sup>er</sup> août 2000 - 31 juillet 2001 est:

«L'assemblée générale ordinaire des actionnaires décide la mise en paiement d'un dividende de 10,- EUR par action.

Résultats reportés au début de l'exercice . . . . .	5.257.620,36 EUR
Bénéfice de l'exercice précédent. . . . .	2.598.559,02 EUR
Dividendes (10,- EUR à 302.550 actions) . . . . .	- 3.025.500,00 EUR
Résultat reporté à la fin de l'exercice . . . . .	<u>4.830.679,38 EUR</u> »

*Levée de la séance*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10.15 heures après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Toutefois les décisions ayant été approuvées à l'unanimité, il n'y a pas lieu de procéder aux réductions légales.

E. Boogaerts / E. Bosman

*Secrétaire / Président*

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2002, vol. 563, fol. 63, case 9. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(12933/000/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**F.A.M. PERSONAL FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 72.628.

*Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration en date du 11 décembre 2001*

En date du 11 décembre 2001, le conseil d'administration a décidé:

- de nommer Monsieur Loris Di Vora en tant que nouvel administrateur de la société en remplacement de Monsieur Pierre Detournay, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour F.A.M. PERSONAL FUND*

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

F. Konrad / L. Di Vora

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 37, case 11. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(12938/584/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**ELECTRICITE SCHEUER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3961 Ehlange-sur-Mess, 51, rue des Trois Cantons.

R. C. Luxembourg B 84.617.

*Réunion du Conseil d'Administration du 18 janvier 2002*

Le Conseil d'Administration s'est réuni au siège de la société sur convocation de son Président:

Sont présents:

- Monsieur Gérard Scheuer, maître électricien, demeurant à L-4910 Hautcharage, 33, rue de Bascharage

- Monsieur Frank Mannes, maître électricien, demeurant à L-3765 Tétange, 24, op der Knupp,

- Madame Catherine Trausch, sans état, demeurant à L-3765 Tétange, 24, op der Knupp.

La séance est présidée par Monsieur Gérard Scheuer, lequel constate que les administrateurs présents ou représentés réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le Conseil peut valablement délibérer sur la question figurant à l'ordre du jour.

*Résolution*

Le conseil d'administration confirme aux fonctions d'administrateurs-délégués de la société Messieurs Gérard Scheuer et Frank Mannes et fixe les pouvoirs de signature comme suit:

La société est en toutes circonstances valablement engagée par la co-signature obligatoire de l'administrateur-délégué pour son département respectif, avec un autre administrateur.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les administrateurs.

Fait à Ehlange/Mess, le 18 janvier 2002.

G. Scheuer / F. Mannes / C. Trausch

Enregistré à Grevenmacher, le 1<sup>er</sup> février 2002, vol. 169, fol. 13, case 6. - Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): G. Schlink.*

(12967/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**F.A.M. FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 72.491.

*Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration en date du 11 décembre 2001*

En date du 11 décembre 2001, le conseil d'administration a décidé:

- de nommer Monsieur Loris Di Vora en tant que nouvel administrateur de la société en remplacement de Monsieur Pierre Detournay, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Pour F.A.M. FUND

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

F. Konrad / L. Di Vora

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 37, case 11. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12940/584/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**INEL S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 29.869.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 décembre 2001*

L'Assemblée décide, dans le respect des dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros:

- de convertir, par application du taux de conversion officiel de 40,3399 LUF pour un EUR, son capital actuel de LUF quatre millions (LUF 4.000.000,-) en euros et de porter le capital ainsi obtenu en EUR quatre-vingt-dix-neuf mille cent cinquante-sept virgule quarante et un (EUR 99.157,41) par une augmentation de EUR huit cent quarante-deux virgule cinquante-neuf (EUR 842,59) par incorporation de réserves disponibles à EUR cent mille (EUR 100.000,-).

- de supprimer la mention de valeur nominale des actions.

Suite à ces résolutions, l'article 5 des statuts prendra la teneur suivante:

Le capital social est fixé à EUR cent mille (EUR 100.000,-) représenté par trois mille deux cents actions sans valeur nominale.

Luxembourg, le 28 décembre 2001.

Pour INEL S.A.

Signature / Signature

Un administrateur / l'administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2001, vol. 562, fol. 100, case 3. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12942/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**EPGF FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: 12.500,- EUR.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 83.465.

**EXTRAIT**

Il résulte d'une convention de cession de parts sous seing privé conclue le 31 octobre 2001, entre la société STANDARD LIFE ASSURANCE COMPANY, société soumise au droit écossais, ayant son siège social à Standard Life House, 30, Lothian Road EH1 2DH Edinbourg, Ecosse, et la société STANDARD LIFE INVESTMENTS EUROPEAN PROPERTY GROWTH FUND L.P., société soumise au droit anglais, ayant son siège social au 6, Devonshire Square, Londres EC4M 2WQ, Grande-Bretagne, que les 500 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune, détenues par STANDARD LIFE ASSURANCE COMPANY dans la société EPGF FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., ont été transférées à la société STANDARD LIFE INVESTMENTS EUROPEAN PROPERTY GROWTH FUND L.P., si bien que cette dernière est désormais l'unique actionnaire de la société EPGF FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l.

Luxembourg, février 2002.

Pour extrait conforme

ERNST & YOUNG, Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 41, case 4. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12946/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**PROFESSIONAL INVESTMENT CONSULTANTS (EUROPE) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 70.687.

*Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration en date du 30 janvier 2002*

Tous les membres du Conseil étant présents ou représentés, il est procédé à la nomination d'un Président de séance et d'un Secrétaire.

Monsieur Vincent J. Derudder est appelé à assurer les fonctions de Président de séance et Monsieur David Martin de Secrétaire.

Après délibération et discussion sur l'ordre du jour de la réunion tel que proposé par le Président, les résolutions suivantes sont adoptées à l'unanimité:

1) Il est décidé de procéder à l'ouverture d'une deuxième succursale à Amsterdam (Pays-Bas).

2) L'adresse de la succursale se trouvera:

Regus Atrium  
Strawinskylaan 3051  
1077 ZX Amsterdam  
The Netherlands

3) La succursale aura les activités suivantes: l'exercice de toutes opérations relatives au courtage d'assurances et de réassurances, ainsi que toutes opérations s'y rapportant directement ou indirectement ou étant de nature à en faciliter la réalisation.

4) Monsieur David Martin, demeurant à 174, Station Road, Burton Latimer, Northamptonshire, NN15 5NV, Grande-Bretagne aura le pouvoir d'engager la succursale et en sera le mandataire général. Il aura tous les pouvoirs pour:

- Représenter la Société aux Pays-Bas
- Engager la succursale à l'égard des tiers par sa seule signature
- La représenter en justice

5) Le Conseil donne mandat à Monsieur Martin avec pouvoir de substitution, pour exécuter les formalités relatives à l'ouverture d'une succursale aux Pays-Bas, y compris, entre autres, d'effectuer les démarches et dépôts nécessaires auprès du registre du commerce des Pays-Bas compétent et auprès de toute autre autorité ou institution néerlandaise.

6) N'ayant pas d'autres points à l'ordre du jour, la réunion se termine par la signature du présent procès-verbal.

V.J. Derudder / D. Martin

*Président / Secrétaire*

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 33, case 8. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(12943/553/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

**WERT BAU S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.  
H. R. Luxemburg B 63.577.

*Auszug aus dem Protokoll der außerordentlichen Generalversammlung vom 1. Februar 2002.*

Herr Robert Langmantel, L-Frisange, legt sein Amt als Verwaltungsrats sowie Verwaltungsratsvorsitzender mit sofortiger Wirkung nieder. Ihm wird Entlastung erteilt.

Zum neuen Verwaltungsratsmitglied und gleichzeitig zur Vorsitzenden wird Frau Susanne Eiseler, Kauffrau, I-Campione d'Italia bestellt, die das Mandat bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2003 fortführt.

Luxemburg, den 1. Februar 2002.

*Für die Richtigkeit*

*Unterschrift*

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 42, case 3. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(12944/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

**LAMPAS ROYAL PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

## STATUTS

L'an deux mille un, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- La société de droit des Iles Vierges Britanniques BRIGHT GLOBAL S.A., ayant son siège social à Tortola (Iles Vierges Britanniques),

ici représentée par Mademoiselle Melissa Virahsawmy, employée privée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.



2.- La société de droit panaméen DAEDALUS OVERSEAS INC., ayant son siège social à Panama-City (Panama), ici représentée par Mademoiselle Melissa Virahsawmy, préqualifiée, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Lesdites procurations après avoir été signées ne varientur par le mandataire et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme à constituer:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société anonyme sous la dénomination de LAMPAS ROYAL PARTICIPATIONS S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles la société détient un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

La société est autorisée à ouvrir des filiales ou succursales tant au Grand-Duché qu'à l'étranger.

**Art. 3.** Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille Euro (31.000,- EUR), divisé en trois cent dix (310) actions de cent Euro (100,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

**Art. 4.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 5.** Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou télex.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

**Art. 6.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 7.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 8.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième mercredi du mois de juin à 14.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 9.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

**Art. 10.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 11.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2002.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en l'an 2003.

#### *Souscription et Libération*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les actions ont été souscrites de la manière suivante:

1.- La société de droit des Iles Vierges Britanniques BRIGHT GLOBAL S.A., prédésignée, cent cinquante-cinq actions, . . . . .	155
2.- La société de droit panaméen DAEDALUS OVERSEAS INC., prédésignée, cent cinquante-cinq actions, . . . . .	155
Total: trois cent dix actions, . . . . .	310

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de trente et un mille Euro (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire, qui le constate expressément.

#### *Déclaration*

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à la somme de soixante-dix mille francs luxembourgeois.

Pour les besoins de l'enregistrement le capital social est évalué à la somme de 1.250.536,90 LUF.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent comme dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

a) Monsieur Bruno Beernaerts, licencié en Droit (UCL), demeurant à B-6637 Fauvillers (Belgique);

b) Monsieur Alain Lam, réviseur d'entreprises, demeurant à Mersch;

c) Monsieur David De Marco, directeur d'entreprise, demeurant à Stegen.

3.- Est appelée aux fonctions de commissaire:

La société à responsabilité limitée FIDEI REVISION, ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

4.- Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2003.

5.- Le siège social est établi à L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

6.- Le conseil d'administration est autorisé à nommer un ou plusieurs de ses membres aux fonctions d'administrateur-délégué.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, tous ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Virahsawmy, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 28 décembre 2001, vol. 516, fol. 60, case 5. – Reçu 12.505 francs.

Le Receveur ff.(signé): Steffen.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 7 février 2002.

J. Seckler.

(12993/231/132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

**SUN MICROSYSTEMS INTERNATIONAL HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital: 210.916.400,- EUR.**

Siège social: L-8308 Capellen, 12, rue de Pafebruch.  
R. C. Luxembourg B 76.953.

Le bilan et l'annexe au 30 juin 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 42, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2002.

Signatures.

(12945/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**VERIZON GLOBAL SOLUTIONS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital Social: 7.974.500,- EUR.**

Siège social: Luxembourg, rue Richard Coudenhove-Kalergi.  
R. C. Luxembourg B 82.521.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique de la Société VERIZON GLOBAL SOLUTIONS LUXEMBOURG, S.à r.l., en date du 14 janvier 2002 que les pouvoirs de signature sur le compte bancaire de la société ouvert auprès de la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG seront désormais régis comme suit:

- la société sera valablement engagée par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B ou par la signature individuelle de Mme Marcia T. Johnston, Executive Director INTERNATIONAL TREASURY VERIZON COMMUNICATIONS, 1717 Arch Street, Philadelphia, PA 19103, USA.

ERNST & YOUNG, Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 41, case 4. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12947/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**LR CAPITAL LIMITED, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Brentwood, Eagle Way.

Siège de direction effective: L-2121 Luxembourg, 202, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 76.972.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du conseil d'administration en date du 30 janvier 2002 que les pouvoirs de signature sur le compte bancaire de la société ouvert auprès de la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG seront désormais régis comme suit:

- pour les transferts de fonds compris entre GBP 1,- et GBP 20.000,- la société sera engagée par la signature conjointe de deux gérants ou par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A ou B et du Corporate Manager, M. Gaston Schoux;

- pour les transferts de fonds excédant GBP 20.001,- la société sera valablement engagée par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

ERNST & YOUNG, Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 41, case 4. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12948/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**GARAGE SCHNEIDERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6450 Echternach, 17, rue de Luxembourg.

R. C. Diekirch B 2.056.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2002, vol. 564, fol. 12, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2002.

Signature.

(00698/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 8 février 2002.

---

**LRC INTERNATIONAL FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital Social: 87.500.000,- GBP.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 202, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 76.751.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une décision du conseil d'administration en date du 30 janvier 2002 que les pouvoirs de signature sur le compte bancaire de la société ouvert auprès de la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG seront désormais régis comme suit:

- pour les transferts de fonds compris entre GBP 1,- et GBP 20.000,-, la société sera engagée par la signature conjointe de deux gérants ou par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A ou B et du Corporate Manager, M. Gaston Schoux;

- pour les transferts de fonds excédant GBP 20.001,-, la société sera valablement engagée par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

Luxembourg, février 2002.

Pour extrait conforme

ERNST & YOUNG, Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 41, case 4. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12949/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**EPGF LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: 150.000,- EUR.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 83.466.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une convention de cession de parts sous seing privé conclue le 31 octobre 2001, entre la société STANDARD LIFE ASSURANCE COMPANY, société soumise au droit écossais, ayant son siège social à Standard Life House, 30, Lothian Road EH1 2DH Edinbourg, Ecosse, et la société STANDARD LIFE INVESTMENTS EUROPEAN PROPERTY GROWTH FUND L.P., société soumise au droit anglais, ayant son siège social au 6, Devonshire Square, Londres EC4M 2WQ, Grande-Bretagne, que les 5.999 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune, détenues par STANDARD LIFE ASSURANCE COMPANY dans la société EPGF LUXEMBOURG, S.à r.l., ont été transférées à la société STANDARD LIFE INVESTMENTS EUROPEAN PROPERTY GROWTH FUND L.P., si bien que cette dernière est désormais l'unique actionnaire de la société EPGF LUXEMBOURG, S.à r.l.

Luxembourg, février 2002.

Pour extrait conforme

ERNST & YOUNG, Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 41, case 4. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12950/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**ATHENA PRIVATE EQUITY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 202, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 76.053.

—  
Le bilan et l'annexe au 30 septembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 41, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

L'assemblée générale ordinaire du 30 janvier 2002 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 30 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2002.

ERNST & YOUNG, Société Anonyme

Signature

(12951/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

35549

**TECAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3636 Kayl, 34, rue de l'Eglise.  
R. C. Luxembourg B 68.945.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une décision prise en assemblée générale extraordinaire en date du 12 septembre 2001, que la devise du capital social est changée en euro et que l'article 5 des statuts est modifié comme suit:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à soixante-quinze mille trois cent soixante-huit virgule zéro cinq euros (EUR 75.368,05), représenté par trois cents (300) actions.»

Kayl, le 12 septembre 2001.

Pour extrait conforme

*Un mandataire*

Enregistré à Grevenmacher, le 1<sup>er</sup> février 2002, vol. 169, fol. 13, case 9. - Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): G. Schlink.*

(12952/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**TOITURE PLUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4384 Ehlerange, Zone d'Activités ZARE.  
R. C. Luxembourg B 50.517.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une décision prise en assemblée générale extraordinaire en date du 19 décembre 2001, que la devise du capital social est changée en euro et que le premier alinéa de l'article 6 des statuts est modifié comme suit:

«Le capital social est fixé à la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales d'une valeur de vingt-quatre virgule huit euros (EUR 24,8) chacune. Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.»

Ehlerange, le 19 décembre 2001.

Pour extrait conforme

C. Kieffer

*Gérant*

Enregistré à Grevenmacher, le 1<sup>er</sup> février 2002, vol. 169, fol. 13, case 11. - Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): G. Schlink.*

(12953/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**SANICHAUFER SERVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3504 Dudelange, 58, rue Pierre Krier.  
R. C. Luxembourg B 49.285.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une décision prise en assemblée générale extraordinaire en date du 14 décembre 2001, que la devise du capital social est changée en euro et que le premier alinéa de l'article 6 des statuts est modifié comme suit:

«Le capital social est fixé à trente et un mille deux cent cinquante euro (EUR 31.250,-), divisé en mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de vingt-cinq euro (EUR 25,-) chacune.»

Dudelange, le 14 décembre 2001.

Pour extrait conforme

N. Bieber

Enregistré à Grevenmacher, le 1<sup>er</sup> février 2002, vol. 169, fol. 13, case 4. - Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): G. Schlink.*

(12954/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**FOTO-STUDIO CREATIV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6470 Echternach, 35, rue de la Montagne.  
R. C. Diekirch B 3.206.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 39, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 8 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
(00693/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 8 février 2002.

---

35550

**SANICHAUFER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3504 Dudelange, 58, rue Pierre Krier.

R. C. Luxembourg B 7.343.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une décision prise en assemblée générale extraordinaire en date du 14 décembre 2001, que la devise du capital social est changée en euro et que l'article 5 des statuts est modifié comme suit:

«Le capital social est fixé à trente et un mille deux cent cinquante euro (EUR 31.250,-), divisé en mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de vingt-cinq euro (EUR 25,-) chacune, appartenant aux associés comme suit:

Monsieur Nico Bieber, prèdit. . . . . 1.250 parts  
Total: mille deux cent cinquante . . . . . 1.250 parts»

Dudelange, le 14 décembre 2001.

Pour extrait conforme

N. Bieber

Enregistré à Grevenmacher, le 1<sup>er</sup> février 2002, vol. 169, fol. 13, case 3. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

(12955/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**SURF'IN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1741 Luxembourg, 83, rue de Hollerich.

R. C. Luxembourg B 69.127.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une décision prise en assemblée générale extraordinaire en date du 21 décembre 2001, que la devise du capital social est changée en Euros et que le premier alinéa de l'article 3 des statuts est modifié comme suit:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille deux cent cinquante Euros (EUR 31.250,-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune.»

Luxembourg, le 21 décembre 2001.

Pour extrait conforme

M. Stoffel

Enregistré à Grevenmacher, le 1<sup>er</sup> février 2002, vol. 169, fol. 13, case 8. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

(12956/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**SURF'IN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1741 Luxembourg, 83, rue de Hollerich.

R. C. Luxembourg B 69.127.

—  
*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 octobre 2000*

Les actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée constate le décès de Madame Josée Stoffel, administrateur de la société SURF'IN S.A., à la date du 19 septembre 2000.

*Deuxième résolution*

En lieu et place de l'administrateur décédé est nommé: Monsieur Patrick Stoffel, commerçant, demeurant à L-3377 Leudelange, 12, rue de la Gare, qui accepte.

Il terminera le mandat de son prédécesseur qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2001.

*Troisième résolution*

La SOCIETE DE REVISION ET D'EXPERTISES S.C. est révoquée en sa qualité de commissaire aux comptes. Décharge lui est accordée pour la durée de son mandat.

*Quatrième résolution*

En lieu et place du commissaire aux comptes révoqué est nommée, la Fiduciaire SOFINTER, S.à r.l., 2, parc d'activités Syrdall, L-5365 Munsbach, qui accepte.

La Fiduciaire SOFINTER, S.à r.l., terminera le mandat de son prédécesseur qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2001.»

Luxembourg, le 3 octobre 2000.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

35551

Enregistré à Grevenmacher, le 1<sup>er</sup> février 2002, vol. 169, fol. 13, case 7. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

(12965/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**XAVIER BRASSEUR II S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4621 Differdange, 1, rue du Marché.

R. C. Luxembourg B 41.732.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une décision prise en assemblée générale extraordinaire en date du 11 décembre 2001, que la devise du capital social est changée en euro et que le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié comme suit:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), divisé en cent (100) actions de trois cent dix euros (EUR 310,-) chacune.»

Differdange, le 11 décembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Grevenmacher, le 1<sup>er</sup> février 2002, vol 169, fol. 14, case 1. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

(12957/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**GERÜSTBAU ANDREAS GÜTH, G.m.b.H., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-6750 Grevenmacher, 14, rue de Luxembourg.

H. R. Luxemburg B 69.392.

—  
AUSZUG

Durch Gesellschafterbeschluss vom 20. Dezember 2001 wurde beschlossen, das Gesellschaftskapital in Euro umzuwandeln und dem ersten Abschnitt von Artikel 6 der Satzungen Wortlaut zu geben:

«**Art. 6. Gesellschaftskapital.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-) und ist eingeteilt in fünfhundert (500) Geschäftsanteile zu je fünfundzwanzig Euro (EUR 25,-) pro Anteil.»

Grevenmacher, den 20. Dezember 2001.

Für gleichlautenden Auszug

A. Güth

Enregistré à Grevenmacher, le 1<sup>er</sup> février 2002, vol. 169, fol. 12, case 12. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

(12958/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**DEWAAY LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2018 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 62.966.

—  
EXTRAIT

Il est mis à la connaissance des tiers le décès le 19 décembre 2001 de Madame Monique Engel, 23, rue des Romains, L-5465 Waldbredimus, qui n'est plus administrateur de la société DEWAAY LUXEMBOURG S.A. à compter de cette date.

Les autres administrateurs de catégorie B, qui sont MM. Henri Servais, André Beier, Richard Schneider et Eugène Meunier sont reconduits dans leur fonction d'administrateur de société pour un terme de deux ans expirant lors de l'assemblée générale de 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le mandataire de la société

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 39, case 12. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12959/799/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**PEINTURE DEWALD, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-4175 Esch-sur-Alzette, 30, rue Pierre Kersch.  
H. R. Luxembourg B 69.605.

AUSZUG

Durch Gesellschafterbeschluss vom 10. Dezember 2001 wurde beschlossen, das Gesellschaftskapital in Euro umzuwandeln und dem ersten Abschnitt von Artikel 6 der Satzungen Wortlaut zu geben:

«**Art. 6. Gesellschaftskapital.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausenddreihundertvierundneunzig Komma achtundsechzig Euro (EUR 12.394,68) und ist eingeteilt in fünfhundert (500) Geschäftsanteile zu je neunundsiebzig Euro (EUR 24,79) pro Anteil.»

Esch-sur-Alzette, den 10. Dezember 2001.

Für gleichlautenden Auszug

J. Dewald

Enregistré à Grevenmacher, le 1<sup>er</sup> février 2002, vol. 169, fol. 12, case 11. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

(12961/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**TOITURE EICH NICO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7480 Tuntange, 6, rue des Champs.  
R. C. Luxembourg B 67.148.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision prise en assemblée générale extraordinaire en date du 10 décembre 2001, que la devise du capital social est changée en euro et que le capital social est changée en euro et que le premier alinéa de l'article 6 des statuts est modifié comme suit:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit euro (EUR 12.394,68), représenté par cinq cents (500) parts sociales, d'une valeur de vingt-quatre virgule soixante-dix-neuf euros (EUR 24,79) chacune.»

Tuntange, le 10 décembre 2001.

Pour extrait conforme

N. Eich

Enregistré à Grevenmacher, le 1<sup>er</sup> février 2002, vol. 169, fol. 13, case 10. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

(12962/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**DELOITTE & TOUCHE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 3, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 67.895.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire en date du 24 janvier 2002 que Messieurs:

- Dan Arendt, Réviseur d'entreprises, demeurant à Bettembourg
  - Georges Deitz, Réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg
  - Dirk Dewitte, Réviseur d'entreprises, demeurant à Fentange
  - Yves Francis, Réviseur d'entreprises, demeurant à Arlon
  - Georges Kioes, Réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg
  - Benjamin Lam, Réviseur d'entreprises, demeurant à Bereldange
  - Pascal Noël, Réviseur d'entreprises, demeurant à Howald
  - Gilbert Renel, Réviseur d'entreprises, demeurant à Kockelscheuer
  - James Walker, Chartered accountant (South Africa), demeurant à Luxembourg
  - Johnny Yip, Réviseur d'entreprises, demeurant à Hobscheid
- ont été appelés aux fonctions d'administrateur de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 février 2002.

Signature

Le mandataire de la société

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 39, case 12.- Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12971/799/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---



**METZLEREI SAUBER, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-5330 Moutfort, 56, rue de Remich.

H. R. Luxemburg B 69.825.

AUSZUG

Durch Gesellschafterbeschluss vom 9. Januar 2002 wurde beschlossen, das Gesellschaftskapital in Euro umzuwandeln und Artikel 6 der Satzungen folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 6. Gesellschaftskapital.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-) und ist eingeteilt in fünfhundert (500) Geschäftsanteile zu je fünfundzwanzig Euro (EUR 25,-) pro Anteil.

Das Gesellschaftskapital wurde voll gezeichnet und vollständig und in bar eingezahlt vom alleinigen Gesellschafter, Herrn François Sauber, Maître-boucher-charcutier, wohnhaft in L-Moutfort, 56, rue de Remich, dem die Geschäftsanteile zugeteilt wurden.»

Moutfort, den 9. Januar 2002.

Für gleichlautenden Auszug

F. Sauber

Enregistré à Grevenmacher, le 1<sup>er</sup> février 2002, vol. 169, fol. 13, case 5. - Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): G. Schlink.

(12963/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**KAEMPF KOHLER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 42.379.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision prise en assemblée générale extraordinaire du 21 décembre 2001, que:

«Monsieur Guill Kaempff, directeur de société, demeurant à Luxembourg, est nommé gérant technique de la société avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

La société sera dès lors valablement engagée par la signature conjointe du gérant technique et du gérant administratif, à savoir Monsieur Christian Kaempff, directeur de société, demeurant à Hassel, 8, rue de Weiler-la-Tour.»

Luxembourg, le 21 décembre 2001.

Pour extrait conforme

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Grevenmacher, le 1<sup>er</sup> février 2002, vol. 169, fol. 13, case 1. - Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): G. Schlink.

(12964/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**LUX-TERRE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof, 9, rue des 3 Cantons.

R. C. Luxembourg B 77.177.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 octobre 2001*

A partir du 15 octobre 2001, le conseil d'administration de la société LUX-TERRE S.A. se compose comme suit:

Monsieur Aderito Da Conceicao Ferreira, entrepreneur de terrassement, L-5653 Mondorf-les-Bains, 10, rue Adolphe Klein

Madame Vanessa Mousel, étudiante, L-5460 Trintange, 3, rue de la Montagne

Monsieur Vincent Mousel, étudiant, L-5460 Trintange, 3, rue de la Montagne

Est nommé administrateur-délégué: Monsieur Aderito Da Conceicao Ferreira, préqualifié.

Les mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2006.

La société est valablement engagée en toutes circonstances par la co-signature obligatoire de l'administrateur-délégué.

Windhof, le 15 octobre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Grevenmacher, le 1<sup>er</sup> février 2002, vol. 169, fol. 13, case 2. - Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): G. Schlink.

(12968/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**TRADE-BOW S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9910 Troisvierges, 1, rue de la Laiterie.  
R. C. Luxembourg B 74.600.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 décembre 2001*

Les actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire ont pris à l'unanimité la décision suivante:  
«A partir du 4 décembre 2001, le conseil d'administration se compose comme suit:  
Monsieur Gerhard Schank, administrateur de sociétés, B-4770 Montenau/Amel, Am Wolfsbusch 64  
Monsieur Luc Langer, administrateur de sociétés, B-Opprobais, 11, rue de la Bruyère  
Madame Maria Sophia Reinartz, employée privée, B-4770 Montenau/Amel, Am Wolfsbusch 64  
Administrateur délégué: Monsieur Gerhard Schank, prénommé  
le poste de commissaire aux comptes est assumé par la FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l., 2, parc d'activités Syrdall, L-5365 Munsbach.»

Troisvierges, le 4 décembre 2001.

Pour extrait conforme

G. Schank

Enregistré à Grevenmacher, le 1<sup>er</sup> février 2002, vol. 169, fol. 13, case 12. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

(12966/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

**DELOITTE CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8009 Strassen, 3, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 54.931.

## EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique en date du 24 janvier 2002 que Messieurs:

- Maurice Lam, réviseur d'entreprises, résidant à Ernster;

- Frank Fischer, Ingénieur, demeurant à Niederanven;

- Marc Wagner, Ingénieur, demeurant à Neuhaeusgen;

ont été appelés aux fonctions de gérants de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le mandataire de la société

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564 fol. 39, case 12. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12969/799/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

**MONTANOR, Société à responsabilité limitée.**

R. C. Luxembourg B 48.230.

*Décisions des associés*

## 1) Répartition du résultat de l'année 2000

Bénéfice de l'exercice: . . . . .	1.109.793,- LUF
Attribution réserve légale: . . . . .	41.318,- LUF
Report à nouveau: . . . . .	1.068.475,- LUF

## 2) Décharge

Décharge est donnée aux gérants de la société et ils sont confirmés dans leur mandat.

3) Etant donné que la société a perdu la totalité du capital social à la date du 31 décembre 2000, nous décidons la continuité de la société (art. 100 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915).

## 4) Augmentation du capital et conversion du capital social en Euro

Les associés décident d'augmenter le capital social de LUF 4.249,- par un paiement en espèce des associés. Après cette augmentation, le capital social est de LUF 504.249,-. Ce capital est ensuite converti au cours de change d'un Euro (LUF 40,3399) en 12.500 Euros. Le capital social est divisé en 500 parts sociales d'une valeur nominale de 25,- Euros chacune.

Le nombre total des parts sociales reste inchangé après conversion du capital social en Euro. Le nombre des parts sociales par l'associé reste donc également inchangé.

Suite à ces résolutions, les associés ont décidé d'adapter les statuts de la société et de modifier l'article 6 pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,-), und ist eingeteilt in fünfhundert (500) Anteile zu je 25,- Euro (25,-).»

Diese Geschäftsanteile werden wie folgt gezeichnet:

1) Herr Michel Heinz . . . . .	25
2) Herr Nicolas Hosinger . . . . .	475
Total: fünfhundert Anteile . . . . .	500 <sup>»</sup>

Bissen, le 22 novembre 2001.

Signé: N. Hosinger, M. Heinz.

Enregistré à Diekirch, le 4 janvier 2002, vol. 269, fol. 72, case 4. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(12973/799/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**DELOITTE & TOUCHE FIDUCIAIRE S.A., Société Anonyme,  
(anc. FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG S.A.).**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 67.904.

—  
EXTRAIT

Il résulte de la réunion de l'assemblée générale ordinaire en date du 24 janvier 2002 que Monsieur Georges Kioes, Réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg a été appelé aux fonctions d'administrateur de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 février 2002.

Signature

Le mandataire de la société

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 39, case 12. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12970/799/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**FINANCIERE GROUPE DEWAAY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 9.448.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 décembre 2001*

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire du 21 décembre 2001 que:

1. Il est pris acte de la démission de FINANPAR LUX. S.A. de son mandat d'administrateur à dater du 21 décembre 2001.

2. L'assemblée décide à l'unanimité d'élire en qualité d'administrateur de la société Monsieur Henri Servais, pour un terme de deux ans expirant lors de l'assemblée générale de 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le mandataire de la société

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 39, case 12. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12972/799/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**FINAVEST, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 14.037.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social à Luxembourg*

M<sup>e</sup> Gaetano Vullo, administrateur, demeurant à Monte Carlo est nommé administrateur-délégué. Il est chargé de la gestion courante et journalière de la société. Dans le cadre de la gestion courante et journalière des affaires de la société, il peut représenter et engager la société envers des tiers sous sa seule signature.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FINAVEST

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 40, case 6. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13060/267/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**CAMO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Huldange, 67, rue de Stavelot.  
R. C. Diekirch B 3.055.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 31 janvier 2002, vol. 564, fol. 16, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
(00669/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 février 2002.

---

**CENTRALE KNAUF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9964 Huldange, Pommerloch.  
R. C. Diekirch B 957.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 31 janvier 2002, vol. 564, fol. 16, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
(00670/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 février 2002.

---

**MISTER SHADE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6463 Echternach, 15, rue Maximilien.  
R. C. Diekirch B 5.909.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol. 25, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
(00671/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 février 2002.

---

**JUNIOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Ettelbruck, 103, Grand-rue.  
R. C. Diekirch B 2.341.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol. 25, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
(00672/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 février 2002.

---

**ENTREPRISE DE CONSTRUCTIONS FRANCOIS ET JEAN AGNES, S.à r.l.,  
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9080 Ettelbruck, 2, Impasse avenue Salentiny.  
R. C. Diekirch B 1.148.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol. 25, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
(00675/514/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 février 2002.

---

**KSI CONDENS LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: Hosingen.  
H. R. Diekirch B 6.330.

—  
Laut der Verwaltungsratssitzung vom 8. November 2001 beschließen die Mitglieder des Verwaltungsrates der KSI CONDENS LUXEMBOURG S.A. folgendes:

Frau Monika Barthel-Ludes wurde einstimmig zur Verwaltungsratsvorsitzenden gewählt und erhält für alle gewöhnlichen Tagesgeschäfte die alleinige Vollmacht zur Vertretung und Unterschriftsberechtigung.

Hosingen, den 8. November 2001.

D. Siller / A. Kraft / M. Ludes

Enregistré à Diekirch, le 4 février 2002, vol. 269, fol. 96, case 7. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(00687/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 février 2002.

---

**LUXLIFT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9085 Ettelbruck, Zone Artisanale et Commerciale.  
R. C. Diekirch B 757.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol. 25, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
(00674/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 février 2002.

---

**LUXLIFT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9085 Ettelbruck, Zone Artisanale et Commerciale.  
R. C. Diekirch B 757.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol. 25, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
(00673/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 février 2002.

---

**TRANSPORTS HEICO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Colpach-Haut.  
R. C. Diekirch B 1.553.

*Réunion du Conseil d'Administration*

Aujourd'hui, le 3 janvier 2002.

S'est réuni le conseil d'administration de la Société Anonyme TRANSPORTS HEICO S.A., avec siège social à Colpach-Haut, savoir:

- Monsieur Romain Heirens, transporteur, demeurant à Colpach-Haut,
- La Société à responsabilité limitée HEICO LOGISTICS, S.à r.l., avec siège social à Colpach-Haut,
- Mademoiselle Carmen Lambert, employée privée, demeurant à Holtz, rue des Bois.

A l'unanimité des voix ils ont nommé administrateur-délégué, Monsieur Romain Heirens, préqualifié, avec tous pouvoirs pour engager la société par sa seule signature en toutes circonstances.

Ainsi décidé à Colpach-Haut, le 3 janvier 2002.

Signé: R. Heirens, C. Lambert.

Enregistré à Mersch, le 8 janvier 2002, vol. 127, fol. 88, case 7. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): A. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 18 janvier 2002.

U. Tholl.

(00676/232/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 janvier 2002.

---

**AGRI-TRAVAIL, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-9391 Reisdorf, 20, route de Larochette.

Anlässlich der Übernahme des Euro als Währung des Kapitals haben die Gesellschafter folgende Beschlüsse gefasst:

- 1.- Das Kapital wird um 4.248,75 LUF erhöht von 500.000,- LUF auf 504.248,75 LUF.
- 2.- Der Euro wird als Währung des Kapitals angenommen.
- 3.- Das so erhöhte Kapital wird von 504.248,75 LUF in 12.500,- EUR umgewandelt, basierend auf dem Wechselkurs von LUF 40,3399=EUR 1,-.
- 4.- Ein Nennwert von 25,- EUR pro Anteil wird übernommen.
- 5.- Die 500 Anteile mit einem Nennwert von je 1.000,- LUF werden gegen 500 Anteile mit einem Nennwert von je 25,- EUR getauscht.
- 6.- Der erste Absatz von Artikel fünf der Satzung wird demgemäss folgenden Wortlaut haben:

**Art. 5.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) aufgeteilt in fünfhundert (500) Anteile von jeweils fünfundzwanzig Euro (25,- EUR).

Reisdorf, den 20. Dezember 2001.

Für gleichlautende Mitteilung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Unterschriften.

Enregistré à Grevenmacher, le 6 février 2002, vol. 169, fol. 14, case 10. - Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): G. Schlink.*

(00694/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 8 février 2002.

---

**AGNES CONSTRUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9089 Ettelbruck, 126, rue Michel Weber.  
R. C. Diekirch B 1.124.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2002, vol. 564, fol. 15, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 6 février 2002.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

Signature

(00682/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 février 2002.

---

**AGNES CONSTRUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9089 Ettelbruck, 126, rue Michel Weber.  
R. C. Diekirch B 1.124.

Il résulte de l'assemblée générale des associés tenue à Ettelbrück le 14 décembre 2001 les décisions suivantes:

1. L'associé unique décide de convertir le capital social de francs luxembourgeois (LUF) en euros (EUR);
2. L'associé unique décide d'augmenter le capital social pour le porter de son montant actuel de vingt mille sept cent quatre-vingt-neuf euros et trente-cinq cents (24.789,35 EUR) à vingt-cinq mille euros (25.000,- EUR) par incorporation des résultats reportés à concurrence d'un montant de deux cent dix euros et soixante-cinq cents (210,65 EUR), sans création de parts sociales nouvelles, et en portant la valeur nominale par part sociale à vingt-cinq euros (25,- EUR).
3. L'associé unique décide de modifier le premier alinéa de l'article six des statuts pour lui donner la teneur suivante: «Le capital social est fixé à vingt-cinq mille euros (25.000,- EUR) représenté par mille (1.000) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR)».

Luxembourg, le 28 janvier 2002.

*Pour la société*

WEBER ET BONTEMPS, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2002, vol. 564, fol. 15, case 10. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(00683/592/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 février 2002.

---

**PISCICULTURE KIEFFER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8545 Niederpallen, 2, rue de Reichlange.  
R. C. Diekirch B 1.243.

Constituée par acte passé pardevant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Redange/Attert, en date du 5 janvier 1984, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 49 du 20 février 1984, modifiée en date du 23 novembre 1989 par acte passé pardevant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Redange/Attert.

*Assemblée Générale Extraordinaire du 25 janvier 2002*

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société PISCICULTURE KIEFFER, S.à r.l., tenue au siège social en date du 25 janvier 2002, que les associés ont pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1. L'assemblée générale décide de supprimer temporairement la valeur nominale des parts sociales.
2. L'assemblée générale décide de convertir le capital social de LUF en EUR au cours de EUR 1,- pour LUF 40,3399, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002, de sorte que le capital social se montera provisoirement à EUR 12.394,68 représenté par 500 parts sociales sans désignation de valeur nominale.
3. L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de 105,32 pour le porter de son montant actuel converti de EUR 12.394,68 à EUR 12.500,- par l'incorporation des résultats reportés.
4. L'assemblée générale décide de fixer la valeur nominale des parts sociales à euros (EUR) vingt-cinq (25) par part sociale.
5. Suite aux quatre résolutions qui précèdent l'article 5 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

**Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) et représenté par cinq cents parts sociales (500) de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PISCICULTURE KIEFFER, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol. 23, case 3. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(00684/770/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 février 2002.

---

**DASBOURG-PONT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9839 Rodershausen.

R. C. Diekirch B 3.088.

*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 décembre 2001**Première résolution*

Les actionnaires approuvent à l'unanimité des voix le changement de la devise bilantaire en Euro avec effet à partir du 31 décembre 2001.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide à l'unanimité des voix d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de EUR 13,31 pour le porter de son montant actuel de EUR 30.986,69 à un montant arrondi de EUR 31.000,- par incorporation de bénéfices reportés.

*Troisième résolution*

L'Assemblée décide à l'unanimité des voix de modifier en conséquence l'article 5 des statuts de la Société pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Alinéa 1<sup>er</sup>.** Le capital social est fixé à trente et un mille Euro (31.000,- EUR), représenté par 1.250 actions sans désignation de valeur nominale.»

*Quatrième résolution*

L'Assemblée décide à l'unanimité des voix d'augmenter la réserve légale de la Société à concurrence de EUR 1,33 pour la porter de son montant actuel de EUR 3.098,67 à un montant arrondi de EUR 3.100,- par incorporation de bénéfices reportés.

*Cinquième résolution*

La démission de la Société Anonyme FIDUCIAIRE SOCODIT S.A., établie et ayant son siège social à L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves, en tant que commissaire aux comptes de la Société est acceptée unanimement. Décharge pleine et entière lui est accordée pour l'exercice de son mandat.

EST nommée commissaire aux comptes de la Société avec effet immédiat la Société Anonyme UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A., établie et ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon. Le mandat du nouveau commissaire aux comptes expirera lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes sociaux de l'exercice 2002.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Enregistré à Diekirch, le 4 février 2002, vol. 269, fol. 96, case 9. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(00686/000/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 février 2002.

**BOISSONS & ALIMENTATION HANFF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,****(anc. SELF-SERVICE HANFF, S.à r.l.).**

Siège social: L-6310 Beaufort, 79, Grand-rue.

R. C. Diekirch B 5.668.

L'an deux mille deux, le vingt-huit janvier.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Guy Hanff, commerçant, demeurant à L-6310 Beaufort, 81, Grand-rue,
  - 2.- Mademoiselle Gaby Hanff, commerçante, demeurant à L-6310 Beaufort, 75, Grand-rue,
- agissant en leur qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée, existant sous la dénomination de SELF-SERVICE HANFF, S.à r.l., avec siège social à L-6310 Beaufort, 79, Grand-rue, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, sous le numéro B 5.668.

Ladite société a été constituée par acte reçu par le notaire soussigné, en date du 22 mai 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 673 en date du 20 septembre 2000.

Lesquels comparants, agissant en leur qualité de seuls associés, ont requis le notaire instrumentant d'acter ainsi qu'il suit les résolutions suivantes qu'ils ont prises:

*Première résolution*

Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence du montant de quatre mille deux cent quarante-huit virgule soixante-quinze francs (4.248,75 Frs) pour le porter de son montant actuel de cinq cent mille francs (500.000,- Frs.) au montant de cinq cent quatre mille deux cent quarante-huit virgule soixante-quinze francs (504.248,75), par un prélèvement à concurrence de ce montant sur les réserves libres de la société.

Les associés décident de modifier la devise d'expression du capital social en euro et de fixer le capital social au montant de douze mille cinq cents (12.500,-) EUR.

*Deuxième résolution*

Suite à la résolution qui précède les associés décident de modifier l'article 6 des statuts comme suit :

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1. Monsieur Guy Hanff, commerçant, demeurant à L-6310 Beaufort, 81, Grand-rue, cinquante parts sociales	50
2. Mademoiselle Gaby Hanff, commerçante, demeurant à L-6310 Beaufort, 75, Grand-rue, cinquante parts sociales	50
Total: cent parts sociales	100

*Troisième résolution*

Les associés décident de changer la dénomination de la société en BOISSONS & ALIMENTATION HANFF, S.à r.l.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'article 4 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

**Art. 4.** La société prend la dénomination de BOISSONS & ALIMENTATION HANFF, S.à r.l.

Dont acte, fait et passé à Echternach, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant d'après leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Hanff, G. Hanff, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 30 janvier 2002, vol. 353, fol. 14, case 4. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* Miny.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 4 février 2002.

H. Beck.

(00680/201/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 février 2002.

**BOISSONS & ALIMENTATION HANFF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6310 Beaufort, 79, Grand-rue.

R. C. Diekirch B 5.668.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 4 février 2002.

H. Beck.

(00681/201/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 février 2002.

**WINCAP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Wiltz.

R. C. Diekirch B 2.787.

L'an deux mille deux, le vingt-huit janvier.

Par-devant Maître Marthe Thyges-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, soussignée.

A Luxembourg:

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme WINCAP S.A., ayant son siège social à Wiltz, Zone industrielle, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Diekirch, section B sous le numéro 2.787, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 10 août 1992, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 564 du 2 décembre 1992 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu en date du 13 octobre 1993, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 569 du 1<sup>er</sup> décembre 1993 et suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 30 octobre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 14 du 11 janvier 1999.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Marie Weber, employé privé, demeurant à Aix-sur-Cloie/Aubange (Belgique).

Monsieur le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Carla Louro, employée privée, demeurant à Niederanven.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Flora Di Cara-Pomponio, employée privé, demeurant à Bettembourg.

Monsieur le président déclare et prie le notaire d'acter.

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et les actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les cinq cent quatre-vingts (580) actions représentant l'intégralité du capital social, actuellement fixé à deux cent quatre-vingt-dix millions de francs luxembourgeois (LUF 290.000.000,-) sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:



*Ordre du jour*

1.- Augmentation du capital social de la société à concurrence de LUF 124.561,- (cent vingt-quatre mille cinq cent soixante et un francs luxembourgeois) pour le porter de son montant actuel de LUF 290.000.000,- (deux cent quatre-vingt-dix millions de francs luxembourgeois) à LUF 290.124.561,- (deux cent quatre-vingt-dix millions cent vingt-quatre mille cinq cent soixante et un francs luxembourgeois), sans émission d'actions nouvelles.

2.- Souscription et libération intégrale en numéraire de la prédite augmentation de capital.

3.- Suppression de la valeur nominale des actions.

4.- Conversion de la devise du capital en euro, de sorte que le capital social s'élève désormais à EUR 7.192.000,- (sept millions cent quatre-vingt-douze mille euros).

5.- Fixation d'une nouvelle valeur nominale des actions à euros 12.400,- (douze mille quatre cents euros) chacune; le capital est désormais fixé à euros 7.192.000,- (sept millions cent quatre-vingt-douze mille euros) représenté par 580 (cinq cent quatre-vingts) actions de euros 12.400,- (douze mille quatre cents euros) chacune.

6.- Modification subséquente de l'article trois des statuts.

7.- Constatation du changement de dénomination de MAGALUX S.A. en PROCAP S.A. d'un des administrateurs actuellement en fonction.

Sur ce, l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes.

*Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de cent vingt-quatre mille cinq cent soixante et un francs luxembourgeois (LUF 124.561,-) pour le porter de son montant actuel de deux cent quatre-vingt-dix millions de francs luxembourgeois (LUF 290.000.000,-) à deux cent quatre-vingt-dix millions cent vingt-quatre mille cinq cent soixante et un francs luxembourgeois (LUF 290.124.561,-), sans émission d'actions nouvelles, ladite augmentation de capital étant à libérer intégralement en numéraire par les anciens actionnaires au prorata de leur participation actuelle dans le capital social.

En outre, l'assemblée constate que l'augmentation de capital ci-dessus décidée a été libérée intégralement par les anciens actionnaires au prorata de leur participation actuelle dans le capital social par versement à un compte bancaire au nom de la société WINCAP S.A., prédésignée, de sorte que la somme de cent vingt-quatre mille cinq cent soixante et un francs luxembourgeois (LUF 124.561,-) se trouve désormais à la libre disposition de cette dernière, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par une attestation bancaire.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions existantes.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de convertir la devise du capital social exprimée actuellement en francs luxembourgeois en euros, au taux officiel de EUR 1,- pour LUF 40,3399, le capital social étant dès lors fixé à sept millions cent quatre-vingt-douze mille euros (EUR 7.192.000,-).

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de fixer la valeur nominale des actions existantes à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400) chacune, le capital social étant désormais fixé à sept millions cent quatre-vingt-douze mille euros (EUR 7.192.000,-) représenté par cinq cent quatre-vingts (580) actions d'une valeur nominale de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) chacune.

*Cinquième résolution*

Afin de tenir compte des résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article trois des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à sept millions cent quatre-vingt-douze mille euros (EUR 7.192.000,-), représenté par cinq cent quatre-vingts (580) actions d'une valeur nominale de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) chacune.

Toutes les actions sont nominatives.

Le capital souscrit peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les limites fixées par la loi.»

*Sixième résolution*

L'assemblée constate le changement de dénomination d'un des administrateurs actuellement en fonction, savoir MAGALUX S.A., en PROCAP S.A., suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 10 mars 1995, publiée au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 318 du 12 juillet 1995.

Réquisition sera faite auprès de Monsieur le Préposé du Greffe du Registre du commerce et des sociétés à Diekirch à l'effet de procéder à la modification qui s'impose.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite, les comparants prémentionnés ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2002, vol. 133S, fol. 75, case 7. - Reçu 30,88 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 2002.

M. Thyès-Walch.

(00695/233/97) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 8 février 2002.

---

**WINCAP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Wiltz.

R. C. Diekirch B 2.787.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 8 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(00696/233/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 8 février 2002.

---

**DISTRIMASSE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8832 Rombach, 18, route de Bigonville.

R. C. Diekirch B 5.930.

---

*Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Rombach, en date du 26 janvier 2002*

La séance est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de:

Monsieur De Geest Jean,

domicilié à Rue du hameau 115 à B-5640 Mettet.

Le président désigne comme secrétaire:

Monsieur Deman Géarrd,

domicilié à Rue du Tilleul 18 à B-1450 Cortil.

L'Assemblée choisit comme scrutateur:

Madame Sternon Pascale,

domicilié à Rue des Eaux Bonnes 20, B-6860 Louftemont.

Tous les membres de la société sont présents et acceptent leur fonction.

Le bureau de l'assemblée ainsi constitué, Monsieur le Président expose et l'assemblée constate:

- que les parts sociales sont représentées à concurrence de 100%,

- que dès lors, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Démission de M. Dewez Jean-Claude de son poste d'Administrateur.

2. Transfert de la part résiduelle de M. Dewez Jean-Claude, M. De Geest Jean.

3. Nomination de Madame Sternon Pascale en tant qu'Administrateur.

Le point n° 1 est abordé:

A l'unanimité des présents, la démission de M. Dewez est acceptée et actée.

Le point n° 2 est abordé:

Le transfert de la part résiduelle est acté.

Le point n° 3 est abordé:

La nomination de Madame Sternon au poste d'Administrateur est acceptée.

J. De Geest / G. Deman / P. Sternon

*Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur*

Enregistré à Diekirch, le 5 février 2002, vol. 269, fol. 96, case 11. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(00688/821/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 février 2002.

---

**BOIS PARREN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 18.082.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 39, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(13091/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**LB LUX CONSTRUCT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8832 Rombach, 18, route de Bigonville.  
R. C. Diekirch B 5.581.

—  
*Assemblée Générale Extraordinaire du 28 décembre 2001*

Sont présents:

- Madame Thillens Margot, demeurant à L-2510 Luxembourg, 23 Kaltacht;
- Madame Bastin Christel, demeurant à B-6600 Bastogne, 8A, rue de la Fontaine;
- Madame Philipin Isabelle, demeurant à B-6810 Izel-Gare, rue du Bois Brûlé 8.

*Ordre du jour:*

1. démission de Monsieur Olivier Leroy, demeurant à B-6600 Bastogne, 8A, rue de la Fontaine, de son poste d'administrateur-délégué;
2. nomination d'un nouvel administrateur-délégué;
3. divers.

La séance s'ouvre à 15 heures sous la présidence de Madame Bastin Christel qui désigne Madame Philipin Isabelle comme secrétaire et Madame Thillens Margot comme scrutateur.

Le président constate que les actionnaires sont tous présents et que l'assemblée est valablement constituée pour délibérer.

Le point n° 1 est abordé:

A l'unanimité, la démission de Monsieur Leroy de son poste d'administrateur-délégué est acceptée et décharge lui est donnée pour l'entièreté de son mandat.

Le point n° 2 est abordé:

A l'unanimité, la nomination de Madame Thillens Margot, demeurant à L-2510 Luxembourg, 23 Kaltacht, au poste d'administrateur-délégué est acceptée.

Le point n° 3 est abordé:

Néant.

La secrétaire fera le nécessaire en vue de la publication de la présente Assemblée Générale Extraordinaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 heures 15 minutes.

C. Bastin / I. Philipin / M. Thillens

*Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur*

Enregistré à Diekirch, le 5 février 2002, vol. 269, fol. 96, case 12. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): M. Siebenaler.*

(00689/000/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 février 2002.

---

**M & G ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9570 Wiltz, 20, rue des Tondeurs.  
R. C. Diekirch B 5.674.

—  
Le bilan établi au 31 décembre 2000, et enregistré à Luxembourg, le 5 février 2002, vol. 564, fol. 30, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 8 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2002.

*Pour M & G ASSOCIATES S.A.*

*FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.*

*Signature*

(00692/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 8 février 2002.

---

**TRANS AMERICO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4670 Differdange, 153, route de Soleuvre.  
R. C. Luxembourg B 40.482.

—  
Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 39, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2002.

*Pour TRANS AMERICO, S.à r.l.*

*P/o FIDUCIAIRE IUS-CONSULT SCP*

*Signature*

(13061/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

---

**T.K.L. TREUHAND KONTOR LUXEMBURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.

R. C. Diekirch B 2.888.

L'an deux mille deux, le vingt-trois janvier.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société T.K.L. TREUHAND KONTOR LUXEMBURG S.A., avec siège social à Bech, constituée suivant acte reçu par le notaire Camille Hellinckx, alors de résidence à Luxembourg, le 29 décembre 1993, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 196 du 19 mai 1994.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean Econome, administrateur de sociétés, demeurant à Hitchin Herts (Grand-Bretagne),

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Valérie Nippert, employée privée, demeurant à Kayl.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Fabienne Wengert, employée privée, demeurant à F-Kirschnaumen.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le président expose et prie le notaire d'acter que:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1. Transfert du siège social de la société de L-6231 Bech, 2, Neidierfchen à L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener avec effet rétroactif au 5 avril 2001.

2. Modification subséquente de l'article 2, paragraphe 1 des statuts.

3. Adoption de l'euro comme monnaie de référence et de comptabilité de T.K.L. TREUHAND KONTOR LUXEMBURG S.A., avec effet rétroactif au 5 avril 2001.

4. Suppression de la valeur nominale des actions.

5. Conversion du capital souscrit de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) en euros, au taux de conversion de quarante virgule trois mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf (40,3399) francs luxembourgeois pour un (1,-) euro, avec effet rétroactif au 5 avril 2001, de sorte que le capital social est fixé à trente mille huit cent quatre-vingt-dix-sept euros (30.897,- EUR), représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.

6. Fixation du capital autorisé à trois cent soixante-douze mille euros (372.000,- EUR), représenté par douze mille (12.000) actions sans désignation de valeur nominale.

7. Modification subséquente de l'article 5 des statuts pour les adapter à la nouvelle situation du capital social.

8. Acceptation de la démission de deux administrateurs et nomination de deux nouveaux administrateurs.

9. Divers.

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires et leurs mandataires, par les membres du bureau et du notaire, seront enregistrées avec le présent acte, ensemble avec les procurations paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

III. Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées. Dès lors, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider sur l'ordre du jour précité, dont les actionnaires ont eu connaissance avant la tenue de l'assemblée.

Après délibération, l'assemblée prend les résolutions suivantes à l'unanimité:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-6231 Bech, 2, Neidierfchen à L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener avec effet rétroactif au 5 avril 2001 et modification subséquente de l'article 2 paragraphe 1<sup>er</sup> des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2. Paragraphe 1<sup>er</sup>.** Le siège social est établi à Luxembourg.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide d'adopter l'euro comme monnaie de référence et de comptabilité de la société T.K.L. TREUHAND KONTOR LUXEMBURG S.A., avec effet rétroactif au 5 avril 2001.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de convertir le capital souscrit de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) en euros, au taux de conversion de quarante virgule trois mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf (40,3399) francs luxembourgeois pour un (1,-) euro, avec effet rétroactif au 5 avril 2001, de sorte que le capital social est fixé à trente mille huit cent quatre-vingt-dix-sept euros (30.897,- EUR), représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide de fixer le capital autorisé à trois cent soixante-douze mille euros (372.000,- EUR), représenté par douze mille (12.000) actions sans désignation de valeur nominale.

*Sixième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente mille huit cent quatre-vingt-dix-sept euros (30.897,- EUR), représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Le capital autorisé de la société est fixé à trois cent soixante-douze mille euros (372.000,- EUR) représenté par douze mille (12.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir du 23 janvier 2002 autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration est encore expressément autorisé dans le cadre du capital autorisé, à recevoir à titre de libération des actions nouvellement souscrites en dehors des apports en numéraire, des apports en nature, tels que des titres, des créances. Le conseil est encore autorisé dans le cadre du capital autorisé, à utiliser les bénéfices réservés ou reportés en vue de leur incorporation au capital. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie du capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article à la modification intervenue en même temps.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure où et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.»

#### *Septième résolution*

L'assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Jackie Vangenechten et de Madame Deirdre Frances Mc Cabe, aux postes d'administrateurs de la société et leur donne décharge pour l'exécution de leur mandat.

L'assemblée décide de nommer en remplacement des administrateurs démissionnaires, Monsieur Michel Theys, expert-comptable demeurant à Luxembourg et la société VOCALGRANGE LTD. London-U.K., Londres (Grande-Bretagne). Les nouveaux administrateurs termineront les mandats de leurs prédécesseurs.

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges qui incombent à la société en raison du présent acte sont évalués approximativement à la somme de 740,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Remich, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. Econome, V. Nippert, F. Wengert et A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 24 janvier 2002, vol. 465, fol. 38, case 10. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 7 février 2002.

A. Lentz.

(00697/221/103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 8 février 2002.

#### **EDWARD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 46.767.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 39, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(13088/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

#### **EDWARD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 46.767.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 6 février 2002, vol. 564, fol. 39, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(13089/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

**CHEZ MARIANNE ET JOHN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4061 Esch-sur-Alzette, 55, rue Clair-Chêne.

L'an deux mille deux, le quatre février.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1) Madame Marianne Urbano, commerçante, demeurant à L-4061 Esch-sur-Alzette, 55, rue Clair-Chêne;

2) Monsieur John Davy, cuisinier, demeurant à L-4061 Esch-sur-Alzette, 55, rue Clair-Chêne.

Lesquels comparants déclarent être les seuls associés de la Société à responsabilité limitée CHEZ MARIANNE ET JOHN, S.à r.l., avec siège social à L-8705 Useldange, 18, rue de la Gare,

constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch, en date du 19 mars 2001, publié au Mémorial C numéro 911 du 23 octobre 2001,

dont le capital social est de douze mille quatre cents Euros ( 12.400,-) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-quatre Euros ( 124,-) chacune.

Les comparants prient le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

1.- Les comparants décident de transférer le siège social de la société de L-8705 Useldange, 18, rue de la Gare à L-4061 Esch-sur-Alzette, 55, rue Clair-Chêne.

Suite à cette décision le premier alinéa de l'article deux (2) a dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 2. 1<sup>er</sup> alinéa.** Le siège social de la société est établi à Esch.»

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donné au comparant, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Urbano, J. Davy, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 février 2002, vol. 874, fol. 90, case 9. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour copie conforme, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 6 février 2002.

F. Kessler.

(00691/219/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 8 février 2002.

**POESIE DE CHINE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-4807 Rodange, 57, rue Nicolas Bieber.

R. C. Diekirch B 2.455.

L'an deux mille deux, le dix-sept janvier.

Pardevant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

Madame Haihong Bao, gérante, demeurant à L-4807 Rodange, 57, rue Nicolas Bieber, agissant comme associée unique de la société unipersonnelle POESIE DE CHINE, S.à r.l., avec siège à L-9540 Wiltz, (RC n° B 2.455), constituée suivant acte notarié du 27 mai 1992, publié au Mémorial C page 22613.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié du 29 octobre 1996, publié au Mémorial C page 2052/97.

Laquelle comparante a requis le notaire d'acter ce qui suit:

1. Transfert du siège de Wiltz à Rodange.

L'adresse du siège est: L-4807 Rodange, 57, rue Nicolas Bieber.

En conséquence l'article 2 des statuts aura désormais la teneur suivante:

**Art. 2.** Le siège social est établi à Rodange. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par la simple décision du ou des gérants.

La durée de la société est indéterminée.

2. Gérance:

La comparante déclare décharger Monsieur Zhongghua Feng, cuisinier, comme gérant technique et se nomme gérante unique, avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature.

Frais

Les frais du présent acte sont estimés à la somme de six cent vingt euros.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite à la comparante, celle-ci a signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: H. Bao, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 23 janvier 2002, vol. 874, fol. 71, case 12. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 1<sup>er</sup> février 2002.

G. d'Huart.

(00699/207/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 8 février 2002.

**AKROTEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Registered office: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 82.585.

In the year two thousand one, on the twenty-eighth of December.  
Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Hesperange.

There appeared:

TOMBOLYN HOLDING Ltd, having its registered office in Tortola, BVI, here represented by MANACOR (LUXEMBOURG) S.A, having its registered office at L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, itself represented by Mrs Marjolijne Droogleever Fortuyn, private employee, residing in Contern, by virtue of a proxy given in Curaçao on December 20th, 2001.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as thereabove mentioned, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the sole actual shareholder of AKROTEC, S.à r.l., having its registered office in Luxembourg, incorporated by deed of the undersigned notary on May 29, 2001, not yet published;
- that the sole shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder decides to increase the subscribed capital of the company by one hundred euros (100.- EUR) to bring it from its present amount of twelve thousand four hundred euros (12,400.- EUR) to twelve thousand five hundred euros (12,500.- EUR) by the issuing of one (1) new share with a par value of one hundred euros (100.- EUR) each, having the same rights and obligations as the existing shares.

*Subscription - Payment*

The sole shareholder, represented, as stated hereabove, declares to subscribe to the one (1) new share and to have it fully paid up by the conversion into capital of a part of an unquestionable, liquid and immediately payable claim originating out of an advance of thirty thousand euros (30,000.- EUR), granted by the subscriber to AKROTEC, S.à r.l.

The surplus of 29.900.- EUR shall be transferred to a share premium account of the corporation.

Evidence of the said claim has been given to the undersigned notary by an unaudited interim balance sheet dated at 29.11.2001.

*Second resolution*

The sole shareholder decides to amend the first paragraph of article 6 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

«**Art. 6. 1st paragraph.** The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred euros (12,500.- EUR) divided into one hundred and twenty-five (125) share quotas with a par value of one hundred euros (100.- EUR) each, all fully paid-up and subscribed.»

There being no further business, the meeting is terminated.

*Costs*

For the purpose of the registration, the amount of thirty thousand euros (30,000.- EUR) is valued at one million two hundred and ten thousand one hundred and ninety-seven Luxembourg francs (1,210,197.- LUF).

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately forty thousand Luxembourg francs (40,000.- LUF).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Hesperange, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mil un, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

A comparu:

TOMBOLYN HOLDING Ltd, ayant son siège social à Tortola, BVI, ici représentée par MANACOR (LUXEMBOURG) S.A, ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, elle-même représentée par Madame Marjolijne Droogleever Fortuyn, employée privée, demeurant à Contern, en vertu d'une procuration datée du 20 décembre 2001 donnée à Curaçao.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elle.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule et unique associée de la société AKROTEC, S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 29 mai 2001, en voie de publication;

- Que l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

*Première resolution*

L'associé unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de cent euros (100,- EUR) pour le porter de son montant actuel de douze mille quatre cents euros (12.400,- EUR) à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) par l'émission de une (1) part sociale nouvelle d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

*Souscription - Libération*

L'associé unique, représenté comme dit-est, déclare souscrire une (1) part sociale nouvelle et la libérer entièrement par la conversion en capital d'une partie d'une créance certaine, liquide et exigible détenue par l'actionnaire à l'encontre de AKROTEC, S.à r.l. pour un montant de trente mille euros (30.000,- EUR).

Le surplus de 29.900,- EUR sera transféré sur un compte de prime d'émission de la société.

La preuve de ladite créance a été donnée au notaire soussigné par un bilan intérimaire non audité daté du 29 novembre 2001.

*Deuxième resolution*

L'associé unique déclare modifier le premier alinéa de l'article 6 des statuts comme suit:

«**Art. 6. 1<sup>er</sup> alinéa.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais*

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de trente mille euros (30.000,- EUR) est évalué à un million deux cent dix mille cent quatre-vingt-dix-sept francs luxembourgeois (1.210.197,- LUF).

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ quarante mille francs luxembourgeois (40.000,- LUF).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Droogleever, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 12CS, fol. 21, case 7. – Reçu 300 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 4 février 2002.

G. Lecuit.

(13044/220/97) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

**AKROTEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 82.585.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2002.

G. Lecuit.

(13045/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2002.